

Le début d'un temps nouveau

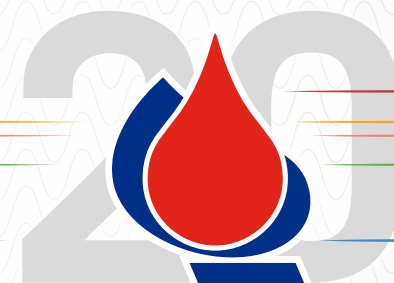
2011
1998

2001

2003

2018

2014



HÉMA-QUÉBEC



Produits
sanguins



Produits
stables



Cellules
souches



Tissus
humains



Lait
maternel

2018
RAPPORT ANNUEL
2019

20 ANS DE DON DE VIE!

Depuis la création d'Héma-Québec en 1998, plus d'un million de donneurs ont contribué à la cause du don de vie. Leur engagement s'ajoute à celle des milliers de bénévoles et partenaires dévoués, des employés et des administrateurs rigoureux qui se sont unis à la cause du don de vie au fil des ans. Tous ensemble, ils ont permis à Héma-Québec d'accomplir sa mission et de distribuer des produits sécuritaires et de qualité, sauvant ainsi des millions de vies.

PARTENAIRES



BÉNÉVOLES



EMPLOYÉS



RECEVEURS



HÉMA-QUÉBEC

Au-delà du sang!

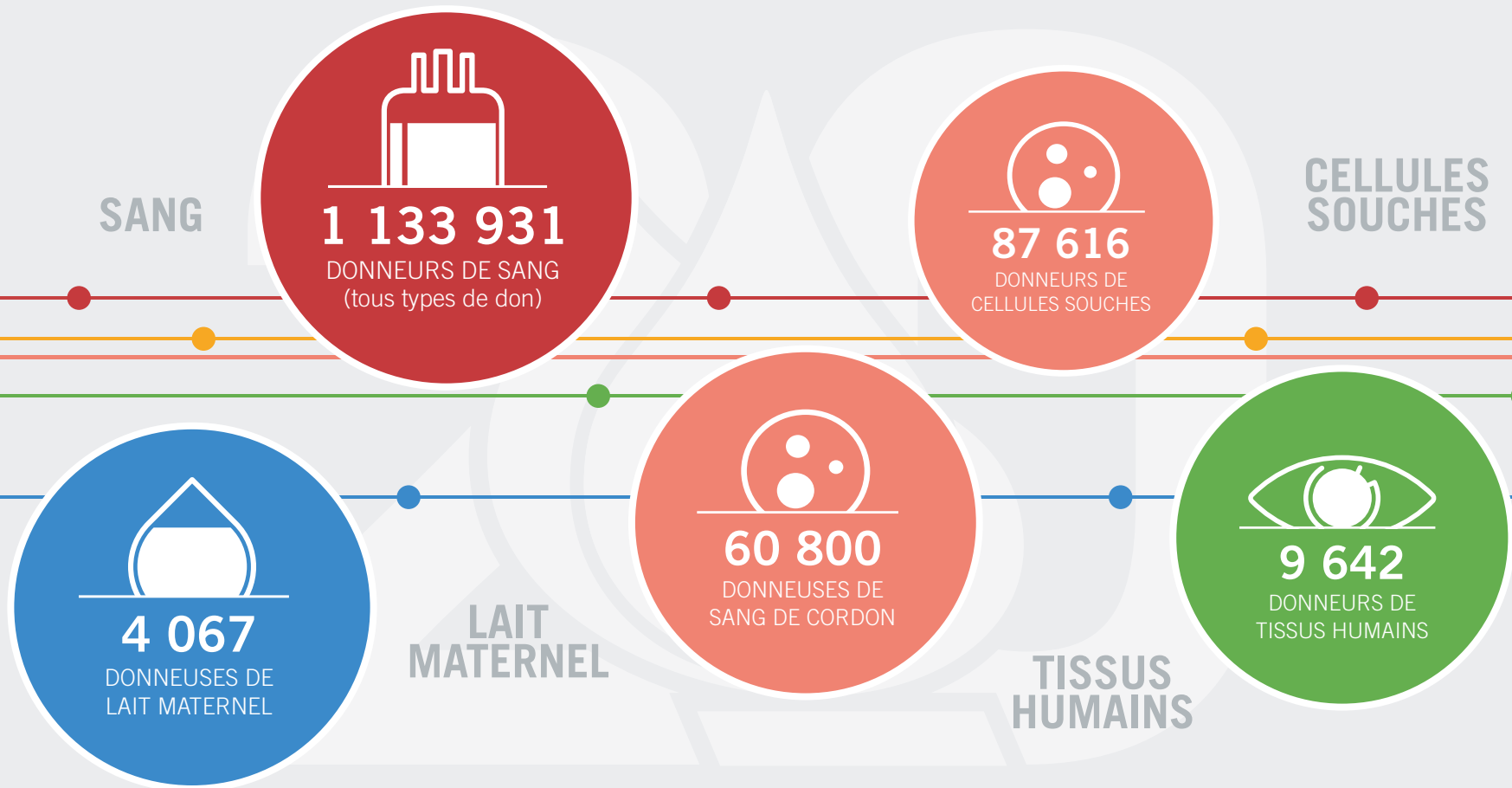
MERCI!

DONNEURS



ENSEMBLE, UN DON À LA FOIS

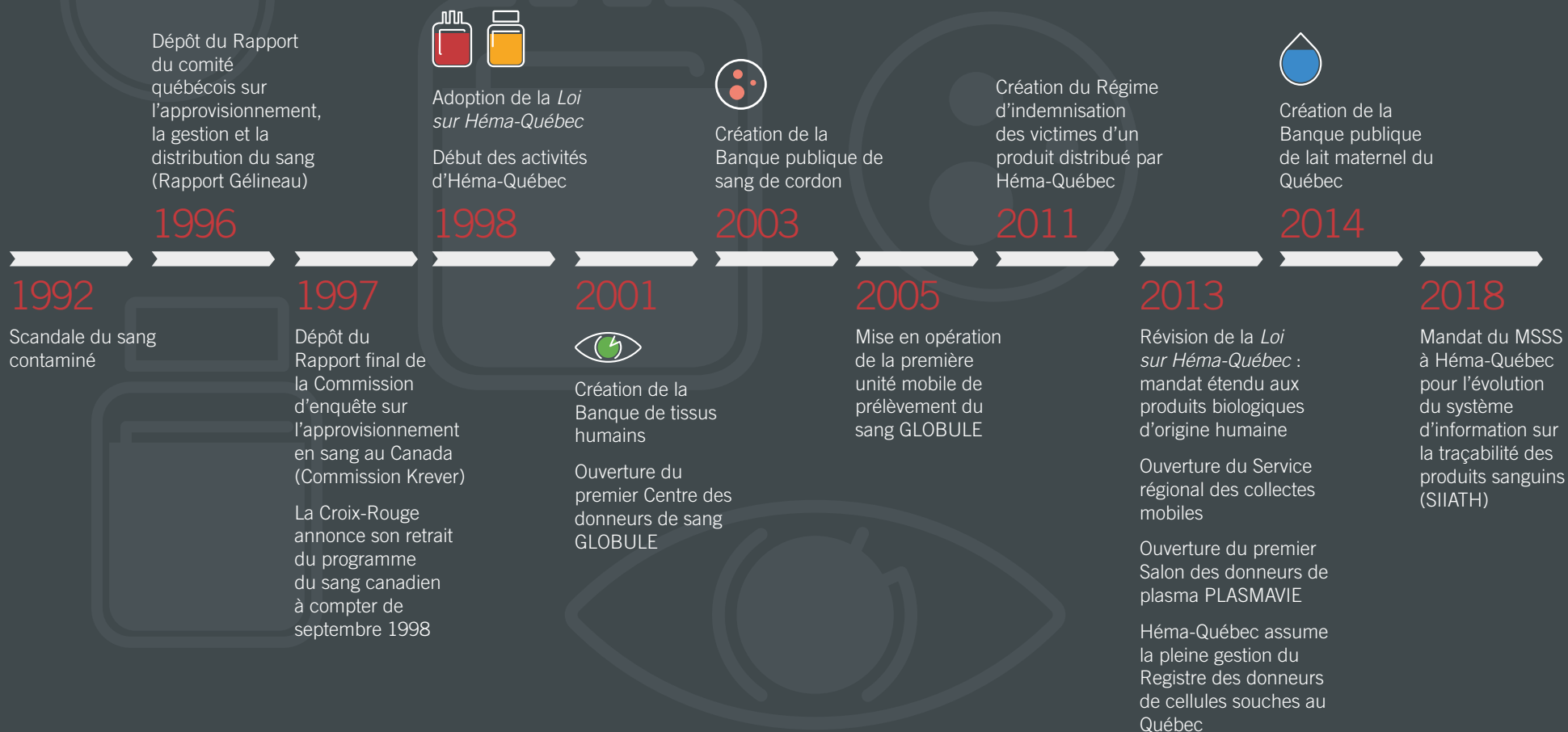
En 20 ans, ce sont plus de 1 296 056 personnes qui se sont alliées et ont donné du sang, des cellules souches, des tissus humains ou du lait maternel. Ensemble, les donateurs contribuent, un don à la fois, à améliorer et à sauver des vies.



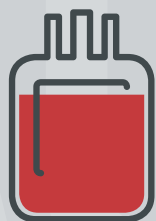
Merci de donner la vie!

Les donateurs de sang, cellules souches, sang de cordon et lait maternel représentent tous ceux qui se sont inscrits au fil du temps. Les donateurs de tissus humains sont ceux qui ont été prélevés.

DE FOURNISSEUR DE SANG À EXPERTE EN PRODUITS BIOLOGIQUES D'ORIGINE HUMAINE



SECTEURS D'ACTIVITÉ



PRODUITS SANGUINS

Le sang est le liquide qui circule dans les veines et les artères du corps.

Il se compose de plasma, dans lequel baignent trois types de cellules : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

Toutes les 80 secondes, quelqu'un a besoin de sang au Québec. Ce peut être à la suite d'un accident, lors d'une intervention chirurgicale, ou encore, pour traiter une maladie.



PRODUITS STABLES

Les produits stables sont des médicaments fabriqués principalement à partir de plasma.

Le plasma est la partie liquide du sang et véhicule dans le corps humain les cellules sanguines et des substances nutritives.

Des milliers de Québécois ont besoin de plasma pour traiter, par exemple, des troubles neurologiques, un déficit immunitaire ou d'autres maladies, comme l'hémophilie.



CELLULES SOUCHES

Les cellules souches sont les cellules « mères » à partir desquelles toutes les autres cellules sanguines se développent.

On les retrouve dans la moelle osseuse, la circulation sanguine périphérique et le sang de cordon ombilical.

Pour certains malades, la greffe de cellules souches s'avère l'unique chance de survie. Certaines maladies causent la destruction ou un fonctionnement anormal de la moelle osseuse et le traitement ultime consiste à remplacer les cellules souches du patient par celles d'une personne en bonne santé.



TISSUS HUMAINS

Les tissus humains peuvent être prélevés pour des fins de greffe.

Il s'agit par exemple de tissus oculaires, valves cardiaques, tissus cutanés, tissus artériels et tissus musculosquelettiques.

Un don de tissus peut aider jusqu'à 20 personnes, que ce soit pour retrouver la vue grâce à une greffe de cornées ou soigner un grand brûlé à l'aide de tissus cutanés.



LAIT MATERNEL

Le lait maternel de banque profite particulièrement aux grands prématurés ne pouvant être allaités par leur mère.

Il réduit notamment le risque de développer une maladie intestinale sévère.


225 901

DONNEURS
de sang, cellules souches,
tissus humains et lait maternel


801 674

**PRODUITS
DISTRIBUÉS**
(tous types de produit)


1 358

EMPLOYÉS


427 M\$
**REVENUS
ANNUELS**

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL



**AUTOSUFFISANCE
ATTEINTE**
pour la Banque publique
de lait maternel

Augmentation de
la distribution de

40%



**AMÉLIORATION
DE LA SUFFISANCE**
en cornées

91 % des cornées distribuées
étaient des cornées
prélevées et préparées par
Héma-Québec



**AUGMENTATION
DES PRÉLÈVEMENTS**
de plasma de

15,7%

(10 443 dons
supplémentaires)



**STABILISATION
DE LA DEMANDE**
en produits sanguins labiles
après des années de décroissance



**OUVERTURE D'UN
NOUVEAU CENTRE**
des donneurs de sang
GLOBULE à Québec

TABLE DES MATIÈRES

MISSION

Répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

VISION

Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

Le rapport annuel 2018-2019 d'Héma-Québec couvre l'exercice financier du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

.....↓	8	Message des dirigeantes
.....↓	10	Réalisations par secteur d'activité
.....↓	43	Gestion des risques
.....↓	49	Innovation et amélioration continue
.....↓	54	Partenaires essentiels à la réalisation de notre mission
.....↓	56	Résultats relatifs au Plan stratégique 2017-2020
.....↓	60	Gouvernance
.....↓	70	Exigences législatives
.....↓	83	États financiers

MESSAGE DES DIRIGEANTES

Le début d'un temps nouveau

20 ans, c'est l'âge des choix. C'est également une ère d'effervescence et de changements. La cause même de notre création nous impose de rester vigilants et de ne jamais oublier le passé. Nos gains et nos apprentissages des premières années nous placent cependant plus que jamais en position d'affirmer notre vision de devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

Les possibilités de partenariats bénéfiques sont nombreuses. Un partenariat unique entre le CHUM et Héma-Québec, initié en mai 2018, en donne un exemple éloquent. Le CHUM et Héma-Québec ont en effet revu leurs processus d'identification et de recommandation pour les donneurs potentiels de tissus humains. Toutes les démarches sont désormais concentrées au bureau de la gestion des décès de l'établissement et le personnel a suivi une formation spécifique. Sur une base annuelle, cette initiative, unique au Québec, a eu pour effet de générer une hausse de 182 % du nombre de recommandations de donneurs potentiels au sein du centre hospitalier montréalais.

La réalité des changements et des innovations autour de nous impose d'ajuster notre modèle d'affaires. Une structure organisationnelle a été déployée à cet effet. Le conseil d'administration a collaboré étroitement à cet exercice, en mettant son expertise à contribution dans le but d'assurer la meilleure cohérence possible entre la vision d'Héma-Québec, la structure organisationnelle et la transformation qui en découle.

Des éléments majeurs de la nouvelle structure organisationnelle ont déjà été déployés. Soulignons la création de la vice-présidence expérience clientèles et intelligence d'affaires. Celle-ci apparaît comme une réponse concertée aux besoins des diverses clientèles que sont les donneurs, les bénévoles, les centres hospitaliers et les partenaires. L'ajout de l'intelligence d'affaires permettra de son côté de mieux communiquer avec les donneurs et de se rapprocher des différents types de clientèles.

La création d'une toute nouvelle vice-présidence à la chaîne d'approvisionnement nous permettra de réaliser des gains d'efficacité par une meilleure intégration des activités logistiques de l'organisation.

Relevons toutefois déjà la solide performance de nos activités en matière de dons de plasma. Héma-Québec a accru son approvisionnement de ce composant sanguin en misant principalement sur son réseau de centres dédiés au don de plasma opérant sous la bannière PLASMAVIE. Les deux Centres des donneurs de sang GLOBULE de Québec y contribuent également alors que leur cible annuelle de prélèvement a globalement été atteinte. Cette année, le nombre de donneurs inscrits s'est accru de 16,1 %, alors que le nombre de dons a augmenté de 15,7 %.



MESSAGE DES DIRIGEANTES

De plus, une étape très importante de la jeune histoire de la banque de lait a été franchie en juillet 2018, avec l'atteinte de l'autosuffisance. Héma-Québec est en effet en mesure de répondre à toutes les demandes des centres hospitaliers pour les prématurés de 32 semaines et moins, soit à 100 % des besoins de la clientèle pour laquelle la Banque publique de lait maternel a été créée.

Des acquis à préserver

Bien des événements sont survenus depuis ce jour de mars 1998 où l'on annonçait la mise sur pied d'Héma-Québec, une nouvelle agence québécoise de distribution de sang. Les cellules souches issues de donneurs ou encore de mères ayant fait don du sang de cordon ombilical, de même que les tissus humains ont été greffés à notre organisme, dans lequel circule maintenant du lait maternel, en plus du sang. En deux décennies, Héma-Québec a assurément pris du galon.

Notre organisation a vu le jour dans la foulée du scandale du sang contaminé, la pire catastrophe en santé publique de l'histoire du Canada. Dans les années 1980, quelque 30 000 personnes avaient contracté le virus du VIH ou de l'hépatite C (VHC) après avoir reçu du sang ou des produits sanguins. Des milliers en sont décédées.

Ces temps sont heureusement révolus. Aucun cas de contamination au VIH ou au VHC n'a été recensé depuis la création d'Héma-Québec. L'opinion favorable envers le système du sang au Québec est passée d'un famélique 38 % en 1998 à 94 % en 2019*. Nous y sommes parvenus en faisant de la sécurité la pierre angulaire de nos activités.

Cet extraordinaire revirement, nous le devons surtout aux milliers de femmes et d'hommes qui ont œuvré à réhabiliter la mission du don de vie dans le cœur de la population. Au premier chef, toutes celles et ceux qui ont travaillé pendant ces années dans notre organisation, mais également chacun des bénévoles et des donneurs qui ont rendu le tout possible.

Une grande richesse d'Héma-Québec est son équipe solide, qui assure sa réussite. Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur des gens passionnés pour assurer le succès de l'organisation dans la réalisation de sa mission. La diversité des expertises et la complémentarité des talents sont des caractéristiques inhérentes de notre organisation. Cette réalité rend encore plus vive notre très grande appréciation de la contribution de chacune des personnes au sein de l'équipe Héma-Québec.

Nous témoignons également notre reconnaissance aux administrateurs et aux membres des comités consultatifs d'avoir mis à contribution leurs expertises respectives à la cause du don de vie. Dans le contexte de transformation, leur impact a été majeur. Par ailleurs, nos collègues et administrateurs Cindy Dumas-Lavergne et Wilson Sanon ont dû nous quitter en cours d'année et nous tenons à les remercier et à souligner leur apport aux activités du conseil.

La confiance du public gagnée au fil des ans est un acquis à préserver. Elle se maintient par des gestes quotidiens qui témoignent de la volonté de notre organisation de demeurer un modèle de qualité et d'innovation en matière d'approvisionnement sécuritaire en produits biologiques d'origine humaine.

C'est le choix que nous avons fait et que nous réaffirmons.



Martine Carré
Présidente du conseil d'administration



Nathalie Fagnan
Présidente et chef de la direction

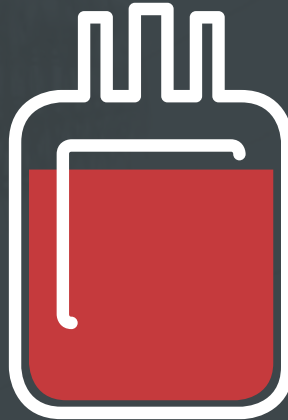
* Source : Sondage annuel SOM

RÉALISATIONS

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



LAIT
MATERNEL



PRODUITS
SANGUINS



CELLULES
SOUCHES



PRODUITS
STABLES



TISSUS
HUMAINS



PRODUITS SANGUINS

À titre de fournisseur exclusif de produits sanguins au Québec, Héma-Québec est responsable du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse ainsi que de leur transformation et de la livraison des produits aux centres hospitaliers.

Jordan, lors de son tout premier don de sang en collecte.

PRODUITS SANGUINS

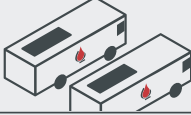
EN QUELQUES CHIFFRES



358 529
**VISITES
TOTALES**
en site de collecte
(tous types de don)



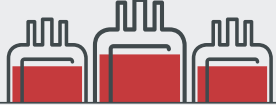
172 065
**DONNEURS
INSCRITS**
(tous types de don)



2 258
**COLLECTES
MOBILES**
(incluant les collectes
en unités mobiles)

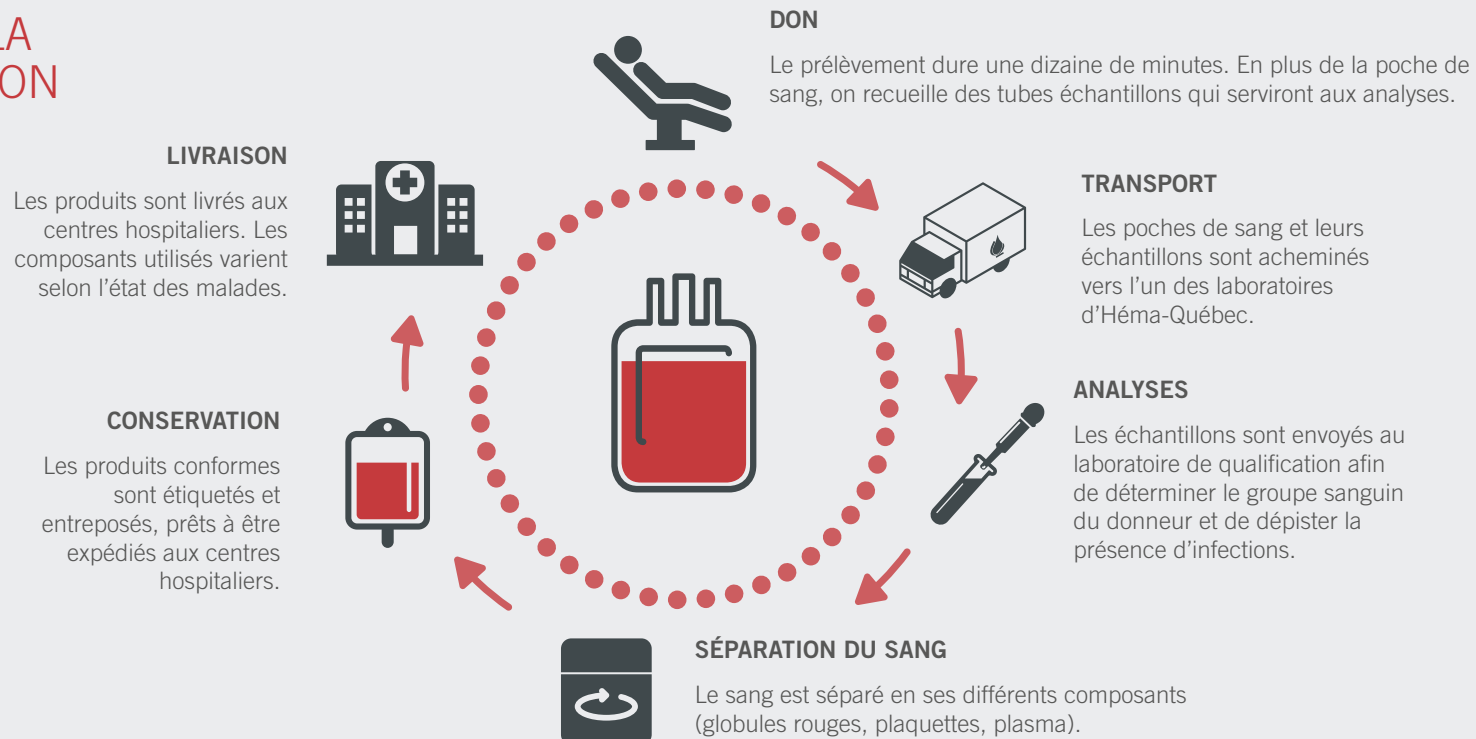


1,6
**DON DE
SANG TOTAL**
par donneur
en moyenne



310 936
**PRODUITS
SANGUINS**
livrés aux centres
hospitaliers

DU DON À LA DISTRIBUTION



PRODUITS SANGUINS

Stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles

La stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles d'Héma-Québec vise à améliorer l'efficacité des opérations tout en maintenant la sécurité et la suffisance de l'approvisionnement.

Elle s'articule notamment autour des choix stratégiques suivants :

- augmenter le nombre de prélèvements dans les centres de donneurs;
- développer une culture axée sur l'amélioration continue, la résolution de problèmes et la responsabilisation;
- être à l'affût des besoins de ses partenaires et clients du milieu hospitalier.

Bilan des dons de sang total

L'évolution de la demande en produits sanguins, dont il est question à la page 18, a un impact sur le nombre de donneurs et de dons nécessaires.

En 2018-2019, 252 064 visites en collectes ou en centres ont été effectuées par 156 728 donneurs. Parmi ceux-ci, 136 908 ont été prélevés et ont effectué 216 639 dons. Un donneur de sang donne en moyenne 1,6 fois par année.

VISITES TOTALES

2014-2015	276 754
2015-2016	263 511
2016-2017	268 222
2017-2018	254 504
2018-2019	252 064

DONNEURS INSCRITS¹

2014-2015	169 890
2015-2016	159 684
2016-2017	164 178
2017-2018	159 122
2018-2019	156 728

DONNEURS PRÉLEVÉS

2014-2015	144 575
2015-2016	140 454
2016-2017	141 491
2017-2018	137 387
2018-2019	136 908

DONS

2014-2015	230 954
2015-2016	223 268
2016-2017	226 693
2017-2018	216 642
2018-2019	216 639

DONNEURS NON PRÉLEVÉS²

2014-2015	45 800
2015-2016	40 243
2016-2017	41 529
2017-2018	37 862
2018-2019	35 425

NOUVEAUX DONNEURS INSCRITS

2014-2015	35 827
2015-2016	33 458
2016-2017	36 775
2017-2018	35 530
2018-2019	35 007

¹ Donneurs qui se sont présentés en collecte au moins une fois.

² Les donneurs non prélevés correspondent aux inscriptions pour lesquelles aucun prélèvement n'a été effectué, mais pour lesquelles une interdiction a été émise le jour même ou dans les sept jours suivant l'inscription.

PRODUITS SANGUINS

Diversification de la réserve collective

L'anémie falciforme (aussi appelée drépanocytose) est une maladie héréditaire du sang, chronique et incurable, qui se traduit, entre autres, par des crises très douloureuses tout au long de la vie. Les globules rouges des personnes atteintes ont une durée de vie six fois plus courte que la normale. Ils deviennent rigides et prennent la forme de croissants plutôt que de rester flexibles et ronds, empêchant les globules rouges de pénétrer dans les petits vaisseaux sanguins. Par conséquent, les tissus et certains organes ne reçoivent pas suffisamment d'oxygène, ce qui peut provoquer des lésions dans les bras, les jambes ou les organes.

Les transfusions de sang permettent d'atténuer grandement les effets de la maladie. Or, le traitement de maladies nécessitant des transfusions récurrentes, comme c'est le cas pour l'anémie falciforme, pose des défis sur le plan transfusionnel. En effet, chaque receveur a une combinaison de groupes sanguins spécifiques sur ses globules rouges. La probabilité de trouver un donneur ayant la meilleure compatibilité est plus élevée chez un donneur ayant un bagage génétique similaire. Si cette compatibilité n'est pas optimale, le patient risque de développer des anticorps dirigés contre le sang transfusé et de détruire les globules rouges reçus.

La maladie est plus courante chez les personnes issues des communautés noires originaires de l'Afrique et des Caraïbes, mais également de la Méditerranée, du Moyen-Orient ainsi que de certaines régions de l'Inde et de l'Amérique du Sud. Une personne sur dix de race noire a le gène de l'anémie falciforme.

Jessica, accompagnée de ses enfants Mathias et Mattéo, tous deux atteints d'anémie falciforme.



PRODUITS SANGUINS

Environ 1 350 personnes vivent avec l'anémie falciforme au Québec et 110 personnes bénéficient de transfusions d'échange sur une base fréquente, en moyenne aux 6 à 8 semaines. Un seul traitement nécessite en moyenne de 8 à 14 poches de globules rouges provenant d'autant de donneurs. Comme la quasi-totalité des patients qui reçoivent des échanges transfusionnels est issue des communautés noires, il faut plus de donneurs de ces communautés.

Héma-Québec a ainsi lancé au printemps 2019 une campagne ciblée auprès des communautés noires, visant à recruter 300 nouveaux donneurs. Cette initiative se distingue en étant très personnalisée. Elle est conçue avec des protagonistes et porte-paroles issus de ces communautés.

Cette campagne s'ajoute à d'autres initiatives déployées par Héma-Québec afin de mobiliser plus de donneurs des communautés noires, notamment le programme de remplacement des pertes en fer après un don de sang chez les femmes noires.

Remplacement des pertes en fer après un don de sang chez les femmes noires

Les activités déployées au cours du dernier exercice dans les Centres des donneurs de sang GLOBULE des régions métropolitaines de Montréal et de Québec et dans plus de 500 collectes ciblées ont permis de recruter 1 003 donneuses. Depuis le lancement du programme, 1 718 femmes issues des communautés noires y ont participé. Parmi celles-ci, plus de 500 ont effectué plus d'un don, atteignant l'objectif initial qui avait été établi.

Rappelons que les femmes noires ont un taux d'hémoglobine physiologiquement plus bas. Cette réalité a pour effet d'interdire temporairement environ le tiers de celles qui s'inscrivent en collecte.

Le programme prévoit :

- un critère de qualification adapté à la réalité physiologique des donneuses de sang issues des communautés noires;
- l'évaluation des réserves en fer;
- la remise de suppléments de fer aux candidates au don de sang issues des communautés noires.

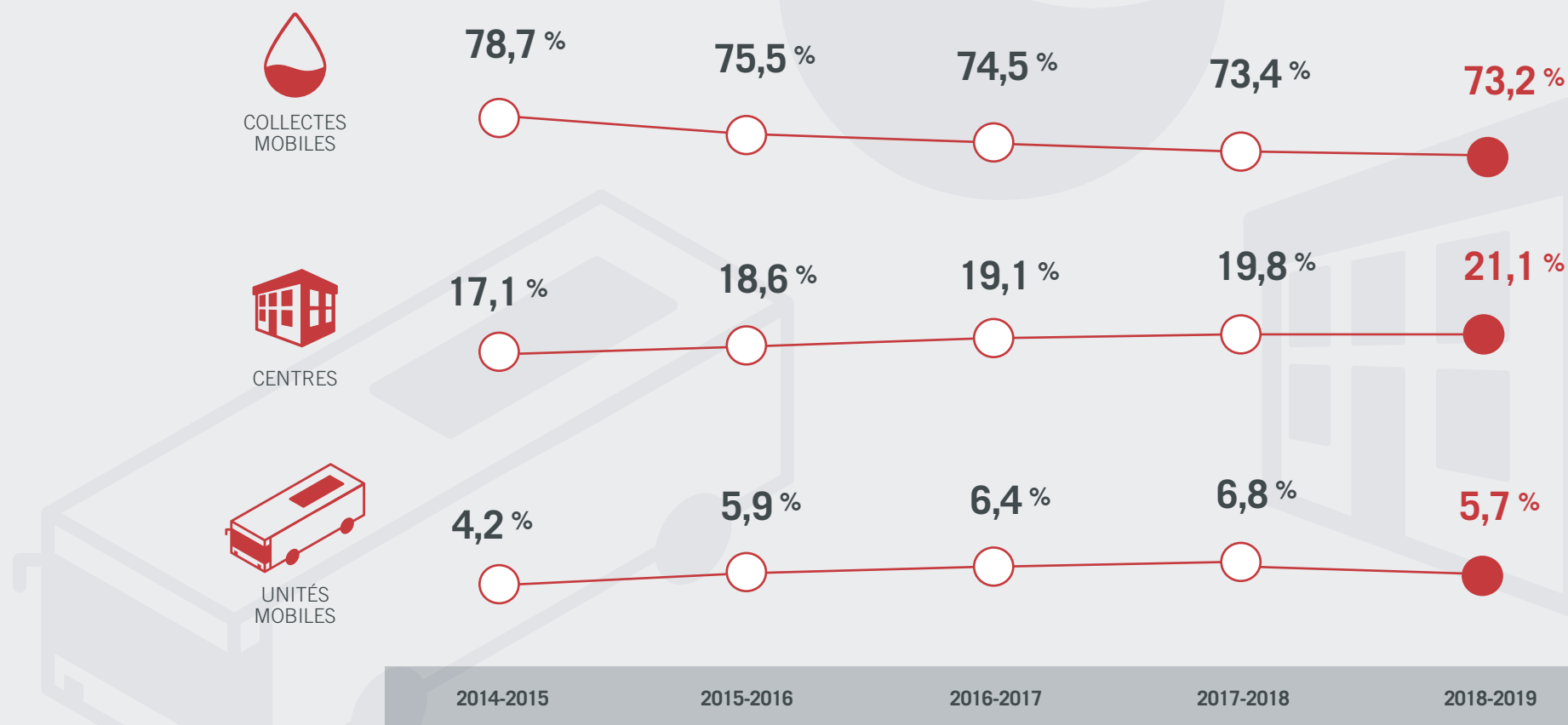
Naderge,
conseillère au
développement
des communautés
culturelles.



PRODUITS SANGUINS

Répartition des prélèvements de sang total

Les efforts se poursuivent afin d'augmenter le nombre de prélèvements de sang total dans les centres de donneurs. La variable financière s'avère un des incitatifs : le coût unitaire par prélèvement est 32,6 % moins élevé en centre qu'en collecte mobile. Le cap des 20 % a été franchi pour la première fois pour les prélèvements en centres.



PRODUITS SANGUINS

Prélèvements dans les Centres GLOBULE

Les Centres des donneurs de sang GLOBULE permettent de prélever des produits ciblés en fonction des besoins, grâce aux dons par aphérèse. Cette stratégie présente des avantages dans un contexte de fluctuation de la demande.

Lors d'un don par aphérèse, le sang est séparé durant le prélèvement par un appareil qui récupère uniquement les composants sanguins requis (plasma, plaquettes ou globules rouges) et retourne les autres au donneur.

Cette année, un nouveau Centre GLOBULE a ouvert ses portes dans le quartier Lebourgneuf à Québec et contribue à la hausse des produits prélevés, dont le plasma destiné à la fabrication de médicaments. De plus, le centre situé à la Place Laurier à Sainte-Foy a déménagé au Complexe Jules-Dallaire, à quelques centaines de mètres.

PRODUITS PRÉLEVÉS DANS LES CENTRES DES DONNEURS DE SANG GLOBULE

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Sang total	39 303	41 578	43 319	43 045	45 581
Plaquettes par aphérèse	35 299	36 980	37 950	36 521	38 463
Plasma par aphérèse 500 ml	12 201	8 676	— ¹	—	—
Plasma par aphérèse 750 ml	—	4 550 ²	12 619	14 164	20 127
Globules rouges (culots) par aphérèse	6 847	4 594	3 911	3 871	3 637
Plasma par aphérèse 250 ml (incluant PM ³)	18 748 ⁴	22 044	23 210	21 834	21 085
Granulocytes ⁵	33	38	37	150	45
Total des produits prélevés	112 431	118 460	121 046	119 585	128 938

¹ Les prélèvements de plasma au GLOBULE de Québec sont maintenant de 750 ml et sont destinés au fractionnement.

² Correspond à l'exercice au cours duquel les prélèvements de plasma destinés au fractionnement ont commencé.

³ PM : dons effectués en prélèvement multiple.

⁴ La possibilité de prélever un plasma concurrent avec chaque don de plaquettes (possible tous les 14 jours plutôt qu'aux 56 jours) explique en partie la hausse des prélèvements de plasma de 250 ml.

⁵ Héma-Québec est distributeur unique de ces produits sanguins à l'échelle du Canada. C'est ce qui explique la différence entre le nombre de produits prélevés et d'unités distribuées aux centres hospitaliers du Québec.



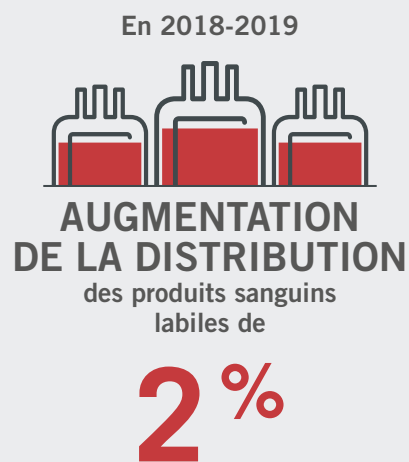
GLOBULE Lebourgneuf

PRODUITS SANGUINS

Évolution de la demande

La tendance semble se stabiliser en 2018-2019, alors qu'une légère augmentation de 2 % est enregistrée dans la distribution totale des produits sanguins labiles. Les livraisons de globules rouges aux centres hospitaliers ont augmenté de 1 % et celles des plaquettes de 5 %. La demande en plasma utilisé à des fins transfusionnelles est quant à elle demeurée stable. Héma-Québec a continué de répondre à l'ensemble des besoins des hôpitaux.

Rappelons que depuis quelques années, on observe une baisse de la demande en produits sanguins labiles, à l'instar de ce qui est observé notamment à l'échelle nord-américaine et européenne. Depuis 2012-2013, elle représente une diminution de 16 %.



PRODUITS SANGUINS LIVRÉS AUX CENTRES HOSPITALIERS

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Total globules rouges (culots)	224 203	219 315	212 705	205 888	207 235
Mélanges de plaquettes ¹	4 891	5 632	3 853	3 797	3 277
Plaquettes prélevées par aphérèse	32 652	33 853	35 161	34 198	36 569
Total plaquettes²	37 543	39 485	39 014	37 995	39 846
Plasma issu du sang total 250 ml	13 319	15 207	29 280	25 287	27 715
Plasma prélevé par aphérèse 250 ml	16 945	14 323	7 940	7 488	5 073
Plasma prélevé par aphérèse 500 ml	6 086	2 834	45	— ⁴	— ⁴
Équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2) ³	12 172	5 668	90	— ⁴	— ⁴
Total plasma⁵	42 436	35 198	37 310	32 775	32 788
Granulocytes	33	30	13	60	31
Cryoprécipités	22 758	23 335	25 542	25 494	27 255
Surnageants de cryoprécipité	7 703	2 733	1 914	2 708	3 781
Total global	334 676	320 096	316 498	304 920	310 936

¹ Regroupement de plaquettes provenant de cinq dons de sang total (un mélange de plaquettes équivaut à cinq couches leucoplaquettaires auxquelles on ajoute un plasma).

² Le « total plaquettes » correspond à l'addition des « mélanges de plaquettes » et des « plaquettes prélevées par aphérèse ».

³ L'« équivalent plasma » correspond au « plasma prélevé par aphérèse 500 ml » multiplié par 2. Cela permet d'avoir une représentation de la demande équivalente avec les autres produits plasmatiques livrés qui ont un volume de 250 ml.

⁴ Les prélèvements de plasma au GLOBULE de Québec sont destinés au fractionnement.

⁵ Le « total plasma » est la somme du « plasma issu du sang total 250 ml », du « plasma prélevé par aphérèse 250 ml » et de « l'équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2) ».



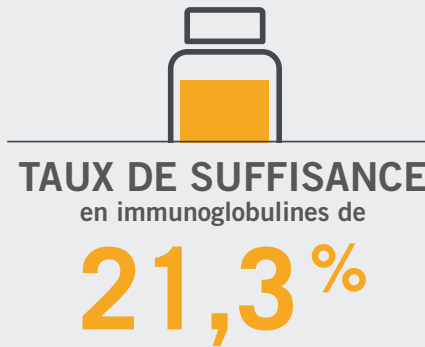
PRODUITS STABLES

Héma-Québec assure la distribution exclusive de produits stables pour le Québec. Elle est responsable de l'achat de médicaments fabriqués principalement à partir de plasma (produits stables), de la gestion de la réserve et de l'approvisionnement des centres hospitaliers. Elle s'occupe également du recrutement des donneurs, des prélèvements, de leur analyse ainsi que de l'envoi au fractionnement d'une partie du plasma qu'elle prélève.

Préparation d'un
prélèvement par
aphérèse.

PRODUITS STABLES

EN QUELQUES CHIFFRES



DU DON À LA DISTRIBUTION



PRODUITS STABLES

Collecte de plasma

Héma-Québec a accru son approvisionnement en plasma en misant principalement sur son réseau de centres dédiés au don de plasma opérant sous la dénomination Salon des donneurs de plasma PLASMAVIE. Les deux Centres des donneurs de sang GLOBULE de Québec sont également mis à contribution en matière de dons de plasma et ont dans l'ensemble atteint leur cible annuelle de prélèvements.

Cette année, le nombre de donneurs inscrits s'est accru de 16,1 %, alors que le nombre de dons a augmenté de 15,7 %.

Le recrutement de donneurs représente un élément névralgique de la stratégie de suffisance en plasma. Différents programmes sont déployés afin de créer une habitude de don ou encore d'augmenter la fréquence des dons.

L'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) contribue grandement au recrutement en déployant des équipes de bénévoles dans toutes les régions où un Salon PLASMAVIE est en activité.

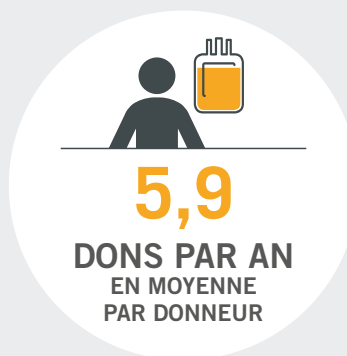
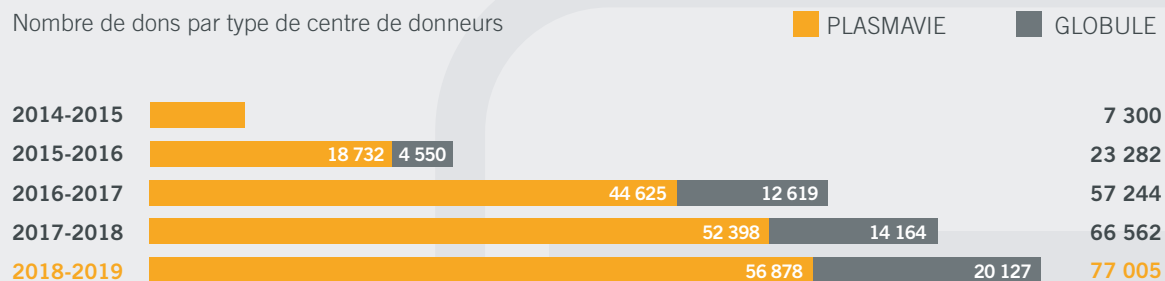
Accessibilité au don de plasma étendue

Le volume de plasma prélevé par aphérèse dépend du poids, de la taille et du sexe du donneur. Cette quantité doit correspondre à un ratio déterminé du volume sanguin estimé du donneur. Des restrictions sont appliquées afin d'assurer la sécurité du donneur, tout en maximisant la quantité de plasma prélevée. Ainsi, les personnes ayant un volume sanguin plus petit (principalement les femmes), se voyaient interdites au don de plasma en raison du volume de prélèvement minimal exigé pour les premiers dons.

Depuis juin 2018, ce volume de prélèvement minimal exigé a été révisé afin de qualifier un plus grand nombre de donneurs potentiels. Cette modification a permis d'accueillir plus de 600 donneurs de plasma additionnels au cours de l'année.

DONS DE PLASMA DESTINÉ À LA FABRICATION DE MÉDICAMENTS

Nombre de dons par type de centre de donneurs



PRODUITS STABLES

Améliorer la suffisance en plasma destiné à la fabrication de médicaments

Les protéines issues du plasma sont très largement utilisées dans la fabrication de certains médicaments, que l'on désigne comme étant les produits stables. Des milliers de Québécois ont besoin de ces produits pour traiter des déficits immunitaires ou d'autres maladies, comme l'hémophilie. La collecte de plasma destiné à leur fabrication constitue un enjeu névralgique.

Les immunoglobulines constituent les produits plasmatiques les plus utilisés au Québec. En 2018-2019, le volume de plasma expédié au fractionnement a permis de combler 21,3 % des besoins en immunoglobulines au Québec; l'autre portion provenant de l'étranger. Héma-Québec veut augmenter la proportion d'immunoglobulines dérivées de plasma québécois (taux de suffisance). En 2018-2019, ce volume était de 113 149 litres, comparativement à 105 160 litres en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 7,6 %. Le taux de suffisance est stable en raison de l'augmentation de la demande en immunoglobulines.

L'organisation a également comme objectif de diminuer le coût par litre prélevé de plasma destiné au fractionnement. Cette année, il s'est établi à 266,58 \$ comparativement à 286,50 \$ en 2017-2018, ce qui représente une baisse de 7 %.

Monique, infirmière
et William, donneur
de plasma.

QUANTITÉ DE PLASMA ENVOYÉ AU FRACTIONNEMENT

Litres



TAUX DE SUFFISANCE EN IMMUNOGLOBULINES*



*Basé sur la quantité de plasma envoyé au fractionnement par rapport aux distributions en immunoglobulines au cours de l'année.



PRODUITS STABLES

Distribution de produits stables dans les centres hospitaliers

L'organisation distribue une cinquantaine de produits stables différents, dont quatre sont fabriqués à partir du plasma prélevé au Québec. Cette activité occupe une part importante du budget d'Héma Québec, soit 63 % des dépenses totales.

Immunoglobulines polyvalentes intraveineuses (IgIV) et sous-cutanées (IgSC)

Les immunoglobulines sont les produits stables les plus recherchés pour lesquels l'organisation vise à augmenter la suffisance. Elles contiennent des anticorps essentiels qui agissent sur le système immunitaire pour aider le corps à combattre les bactéries et virus. Les immunoglobulines peuvent donc être utilisées dans le traitement de plusieurs problèmes de santé.

Dans le cas des patients souffrant d'immunodéficience, le corps produit peu ou pas d'immunoglobulines. Comme leur système immunitaire est affaibli, voire inexistant, les traitements d'immunoglobulines permettent de pallier ce déficit. Administrées sur une base régulière, elles sont primordiales pour prémunir les patients contre des infections banales pour une personne en bonne santé, mais qui peuvent avoir des conséquences très graves chez eux.

Les immunoglobulines sont également utilisées pour traiter certains problèmes de santé qui impliquent un dérèglement du système immunitaire (p. ex. certaines maladies neurologiques comme le syndrome de Guillain-Barré). Elles sont alors utilisées pour influencer et rétablir le système immunitaire.

La distribution d'immunoglobulines a augmenté de manière soutenue au cours des dernières années, plus précisément, de 33,5 % depuis 2014-2015. En 2018-2019, la croissance est de 8,1 %.

Grammes



Facteur VIII recombinant

Le facteur VIII recombinant, destiné aux patients hémophiles, est le deuxième produit stable le plus en demande. Sa distribution a connu une augmentation de 9 % en 2018-2019 et une croissance de 33 % depuis 2014-2015.

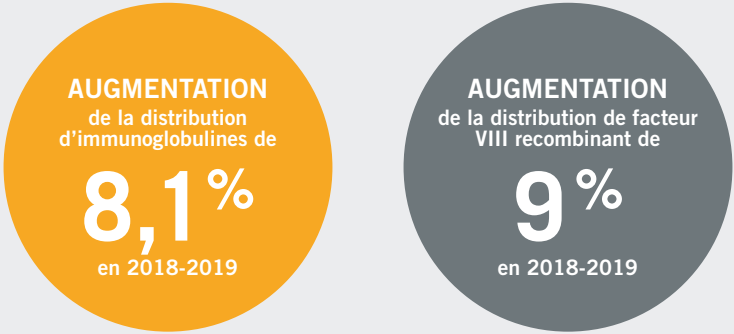
Unités internationales



La dernière étape de l'appel d'offres portant sur le facteur VIII recombinant a été complétée en 2018-2019. Héma-Québec a travaillé en étroite collaboration avec les centres de traitement d'hémophilie du Québec afin de faire la transition entre les anciens et les nouveaux produits.

Rappelons qu'en 2017-2018, un appel d'offres public avait été réalisé en cours d'année pour le facteur VIII recombinant. La procédure d'appel d'offres permet de préserver l'accessibilité aux produits, tout en permettant au système de santé québécois de les obtenir au meilleur prix possible. Un comité de sélection incluait notamment la participation des médecins spécialisés des centres de traitement d'hémophilie du Québec ainsi que des représentants des receveurs issus de la Société canadienne de l'hémophilie.

La participation de différentes parties prenantes tout au long du processus a d'ailleurs favorisé une meilleure adhésion lors de l'introduction des nouveaux produits.





Charles,
greffé de cellules
souches.

CELLULES SOUCHES

Héma-Québec est responsable du recrutement et de la qualification des donneurs et de la gestion du Registre des donneurs de cellules souches pour le Québec : une banque informatisée constituée de près de 47 000 personnes qui pourraient éventuellement consentir à donner de leurs cellules souches pour un malade. Le registre est relié à la banque de données mondiale de la *World Marrow Donor Association* (WMDA) qui donne accès à plus de 33 millions de donneurs de cellules souches potentiels.

La Banque publique de sang de cordon donne accès à une source complémentaire de cellules souches, autre que celles issues de la moelle osseuse ou du sang périphérique, et fait partie intégrante du Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec. Le sang de cordon est très riche en cellules souches.

Héma-Québec s'occupe du recrutement des donneuses, de la transformation et de la mise en banque des unités de sang de cordon. Il s'agit de la première banque publique de sang de cordon en activité au Canada.

REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

EN QUELQUES CHIFFRES



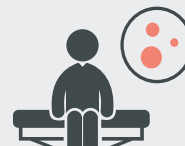
2 871

**INSCRIPTIONS
REÇUES**



46 990

**DONNEURS
INSCRITS**



114

QUÉBÉCOIS
ont reçu une greffe non apparentée
(dont 17 provenant de sang
de cordon)



8

QUÉBÉCOIS
ont donné des cellules souches
(1 de ces dons était destiné
à un patient hospitalisé au Québec)

DON DE CELLULES SOUCHES : ÉTAPE PAR ÉTAPE

LE PATIENT EST GREFFÉ



La greffe a lieu
environ 24 h à 48 h
après le don.

DON DE CELLULES SOUCHES

Si toutes les conditions
sont réunies, le don
a lieu. Deux types de
dons sont possibles :
moelle osseuse ou
cellules souches
périphériques.



PRÉPARATION AU DON

Le donneur potentiel passe un
examen physique général pour
confirmer que son état de santé
lui permet de donner.



SUIVI POST DON

Un suivi auprès
du donneur est
effectué jusqu'au
rétablissement
complet.



INSCRIPTION

Toute personne qui se qualifie s'inscrit au Registre et
reçoit une trousse de prélèvement buccal par la poste.



DÉTERMINATION DU PROFIL GÉNÉTIQUE ET AJOUT AU REGISTRE

Les échantillons retournés
à Héma-Québec servent à
déterminer le profil génétique du
donneur potentiel, qui est ensuite
ajouté au registre international.

ANALYSES ET CONFIRMATION DE LA COMPATIBILITÉ

Si une personne est potentiellement compatible
avec un patient, Héma-Québec procède à
des analyses poussées pour confirmer sa
compatibilité génétique avec ce dernier.



PATIENT AYANT BESOIN D'UNE GREFFE DE CELLULES SOUCHES



Pour certains
malades, la greffe
de cellules souches
s'avère l'unique
chance de survie.

CELLULES SOUCHES

Registre des donneurs de cellules souches

Recherche de donneurs compatibles

Héma-Québec intervient lorsque le médecin du patient demande de faire une recherche de donneur non apparenté et qu'aucun membre de la famille n'est trouvé compatible. Chaque année, l'équipe du Registre traite plus de 200 demandes.

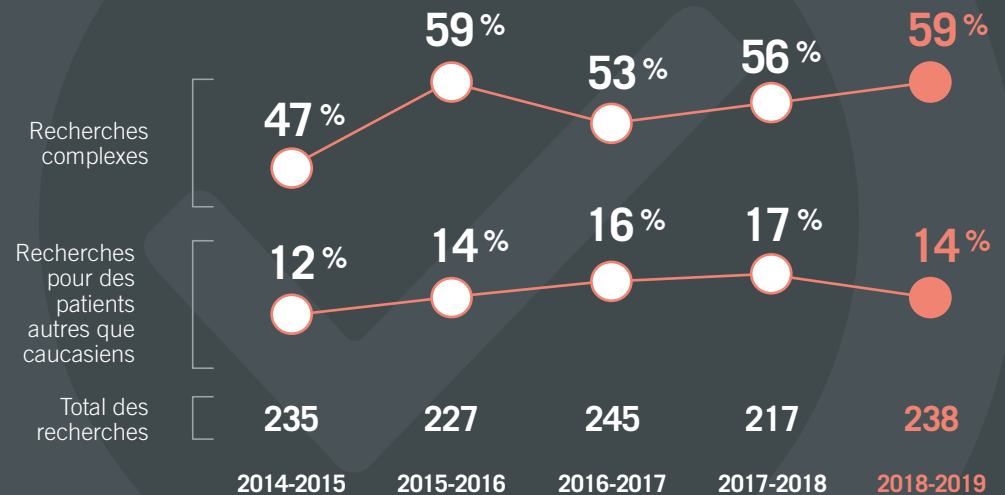
De plus, le nombre de recherches de donneurs pour des patients autres que caucasiens augmente d'année en année, reflétant la diversité grandissante de la population québécoise. L'augmentation des recherches complexes démontre l'importance d'avoir un registre représentant une plus grande diversité.

Une recherche est considérée comme complexe lorsqu'il est impossible de trouver un donneur parfaitement compatible ou que seulement un donneur parfaitement compatible a été trouvé.

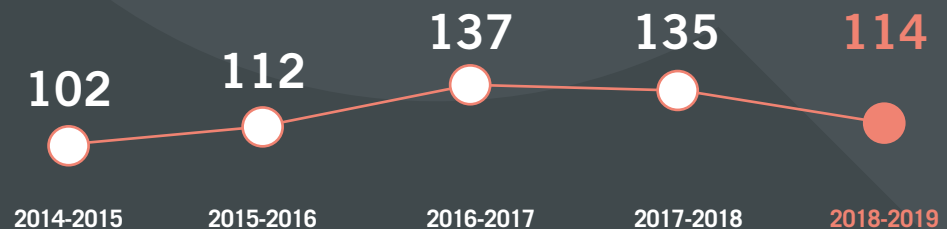
Service de coordination prégreffe

L'équipe du Registre a facilité la distribution de 114 produits destinés aux patients du Québec au cours de l'année 2018-2019. Elle collabore également avec les équipes de greffe des centres hospitaliers en facilitant la communication avec les registres internationaux.

PROGRESSION DES RECHERCHES DE DONNEURS COMPATIBLES



COORDINATION PRÉGREFFE



BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON

EN QUELQUES CHIFFRES



3 860

MÈRES INSCRITES

à la Banque publique de sang de cordon



11 058

UNITÉS EN BANQUE

au 31 mars 2019



9

UNITÉS DISTRIBUÉES

dans le monde en 2018-2019



137

UNITÉS DISTRIBUÉES

dans le monde depuis 2008

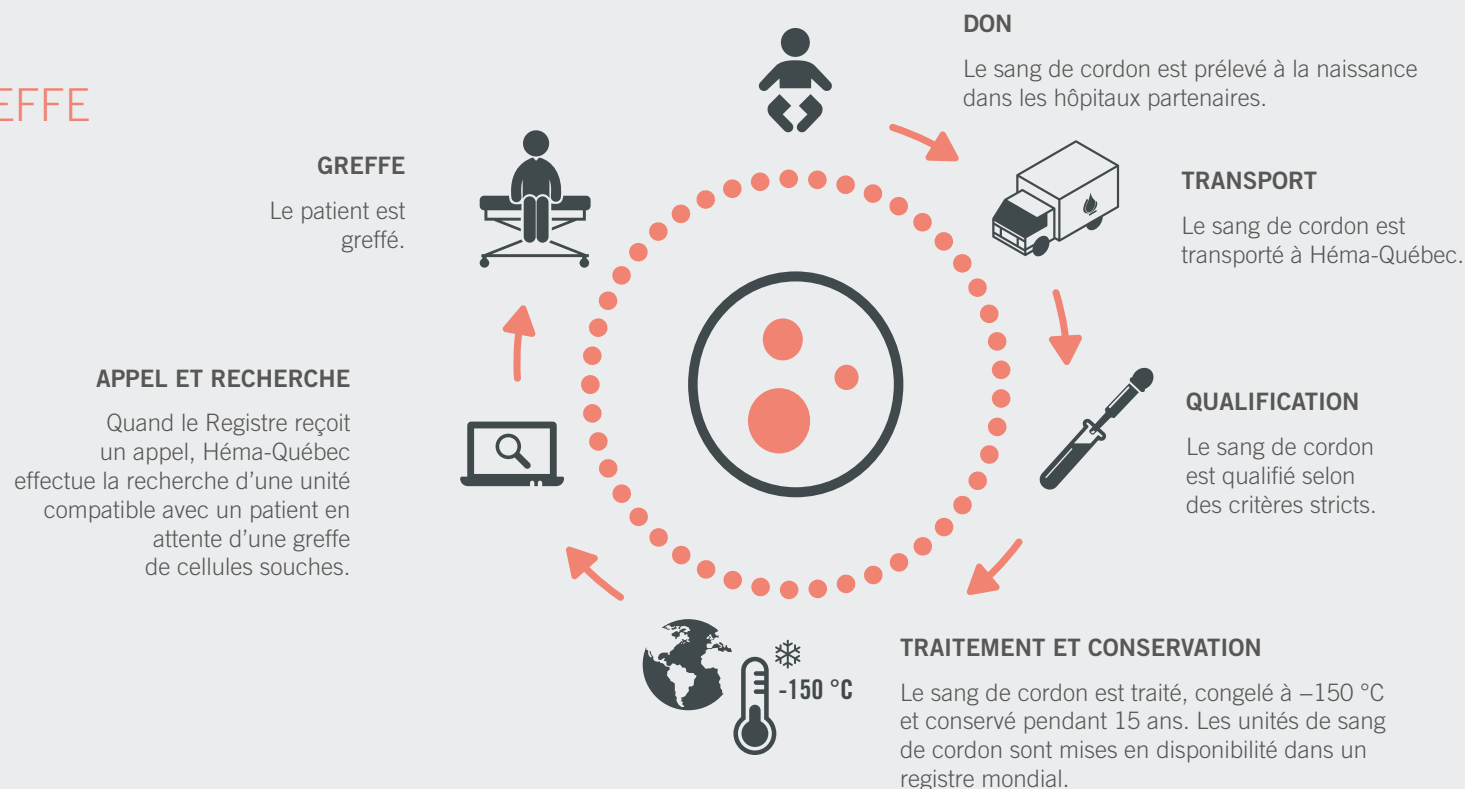


9

CENTRES HOSPITALIERS

partenaires

DU DON À LA GREFFE



CELLULES SOUCHES

Banque publique de sang de cordon

Mise en banque

En 2018-2019, 352 nouvelles unités ont été mises en banque, par rapport à 584 en 2017-2018, une baisse marquée de 40 %. Le nombre d'unités de sang de cordon en banque dépend principalement du nombre de mères inscrites qui accouchent dans les centres hospitaliers partenaires ainsi que du taux de qualification des unités de sang de cordon prélevées.

En plus des mesures de mitigation implantées en raison des risques associés au virus Zika depuis 2015-2016, une nouvelle pratique médicale diminue la quantité des unités de sang de cordon pouvant se qualifier. Un délai plus long avant de couper le cordon affecte en effet à la baisse le volume qui y reste.

Rappelons que pour pouvoir être mise en réserve, une unité de sang de cordon doit répondre à des critères de qualification stricts (suffisance du volume prélevé et du nombre de cellules souches présentes dans le produit). Ces derniers sont mis en place afin d'assurer la qualité optimale des produits offerts et de maximiser la réussite de la greffe chez des personnes dont la santé est très précaire.

Héma-Québec travaille en collaboration avec les centres hospitaliers pour composer avec ces enjeux et optimiser le recrutement et la performance de qualification.

Nathalie,
donneuse de
sang de cordon.

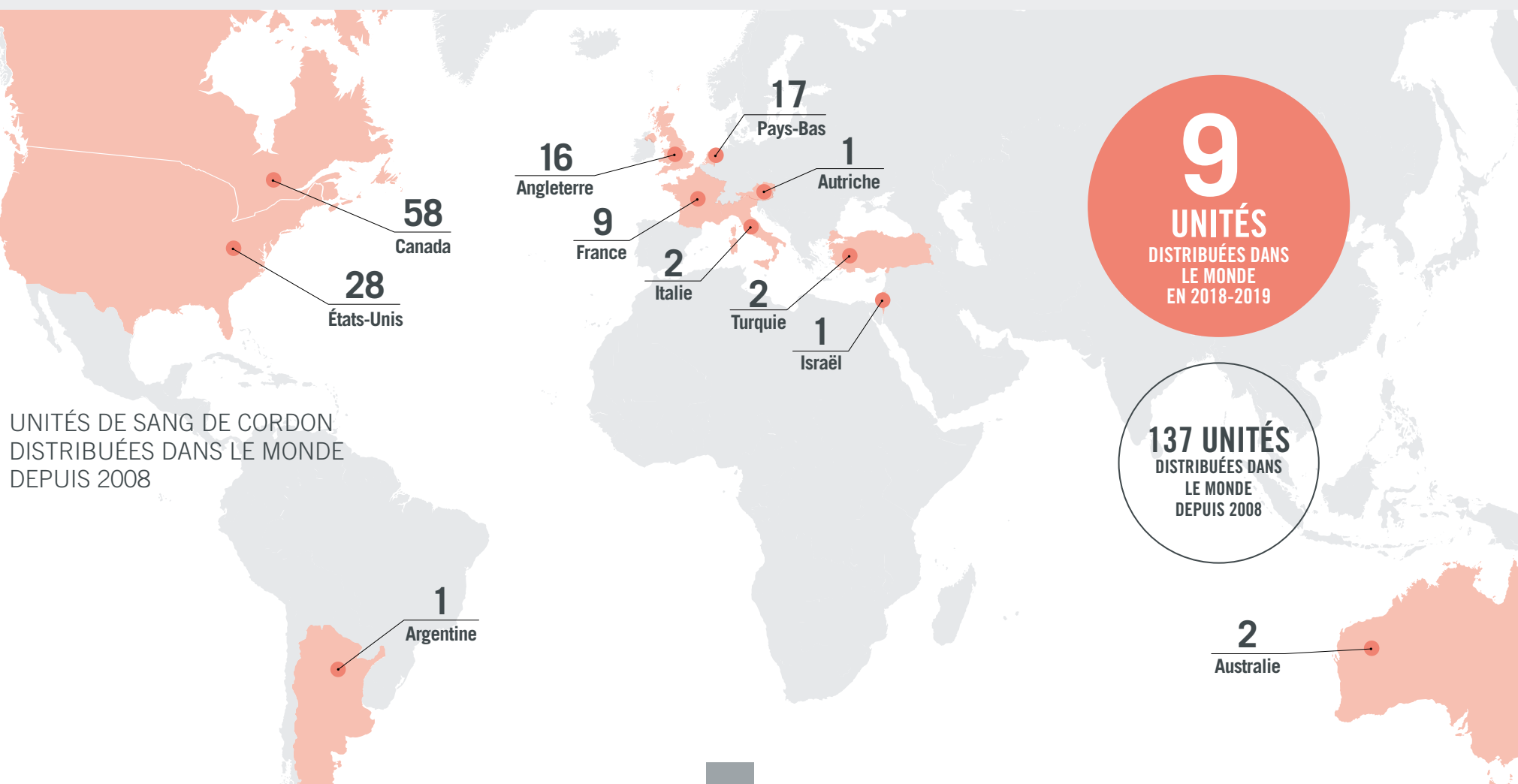


CELLULES SOUCHES

Distribution des unités de sang de cordon

La baisse des distributions enregistrée depuis quelques années est un phénomène observé à l'échelle mondiale et est attribuable à l'arrivée de nouvelles thérapies. Cette année, Héma-Québec a distribué 2 unités de sang de cordon au Québec, 5 en Angleterre, 1 en France et 1 aux États-Unis.

UNITÉS DE SANG DE CORDON DISTRIBUÉES



CELLULES SOUCHES

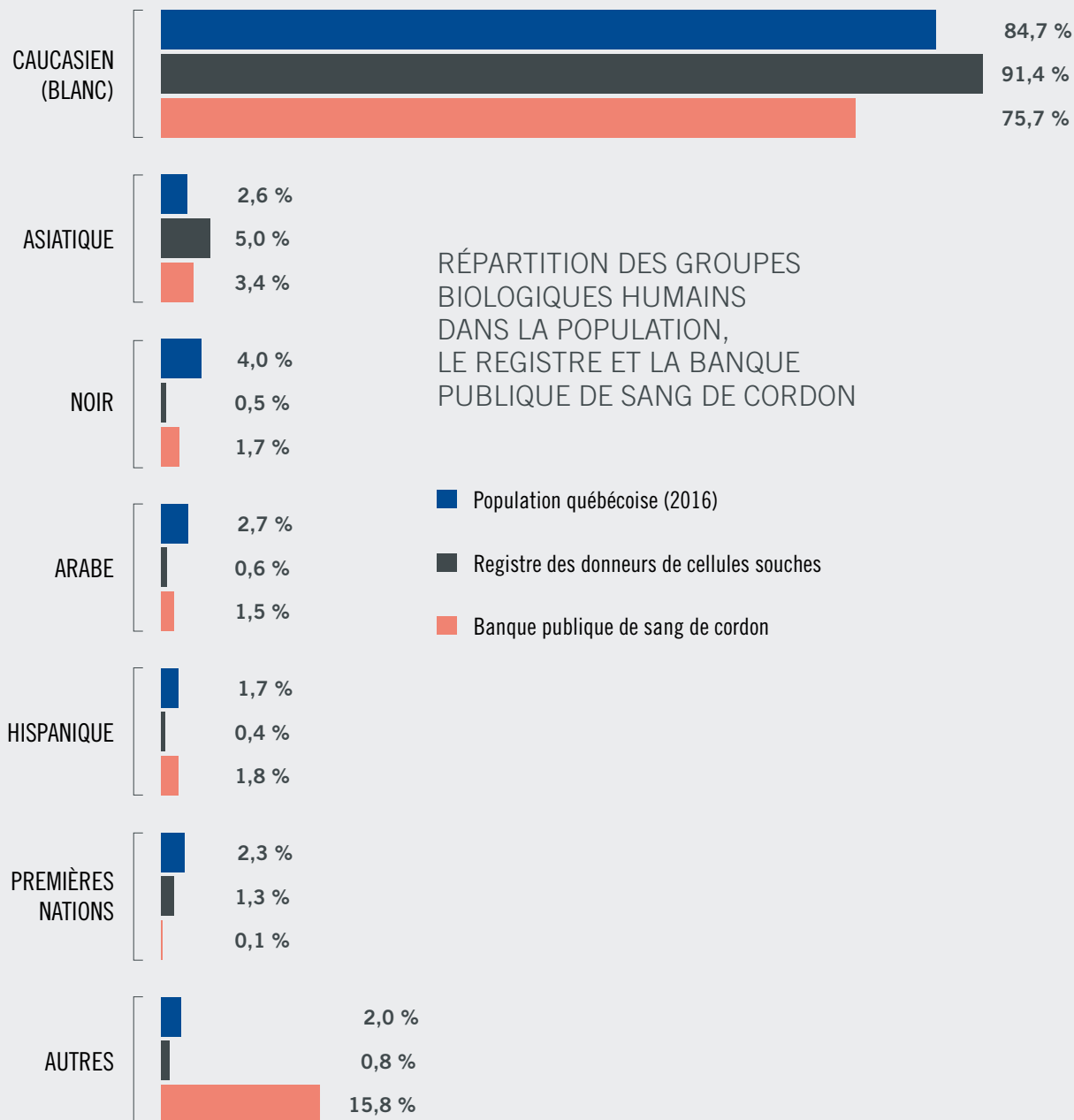
Défi de la diversité

Le Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec est principalement composé de personnes d'origine caucasienne, à l'instar des registres répertoriés à l'échelle internationale. La situation est similaire en ce qui a trait à la Banque publique de sang de cordon. Il s'agit là d'un enjeu important puisqu'un registre diversifié (représentant la composition de la population québécoise) répond mieux aux besoins potentiels. En effet, comme les caractéristiques des cellules souches greffées doivent être aussi proches que possible de celles du patient, on cherchera alors un donneur dont le bagage génétique correspond à celui du malade.

Concrètement, ce sont les marqueurs HLA (*human leukocyte antigen*) qui déterminent la compatibilité des cellules souches. Il s'agit d'un système particulier nécessitant des recherches très précises, puisque plus de 22 548 marqueurs existent et ce nombre augmente chaque année. Trouver un donneur ou une unité de sang de cordon compatible pour un patient en attente d'une greffe de cellules souches est ainsi un réel défi.

C'est pourquoi il est important que des donneurs de toutes origines s'inscrivent au Registre des donneurs de cellules souches et à la Banque publique de sang de cordon, pour améliorer la représentativité de l'ensemble des communautés et favoriser les chances de trouver ces donneurs si précieux qui sauvent des vies.

Les efforts d'Héma-Québec consistent à recruter des donneurs de cellules souches et de sang de cordon diversifiés, tout en maintenant les liens avec les hôpitaux partenaires dans lesquels les mères issues d'autres communautés sont plus présentes et où sont prélevées les unités de sang de cordon.



CELLULES SOUCHES

Fondation *Swab the World* : un partenaire pour relever le défi de la diversité

Un partenariat entre Héma-Québec et la Fondation *Swab the World*, depuis l'automne 2018, s'inscrit dans ce contexte de la diversité au sein des registres. La fondation, initiée par une greffée de cellules souches, propose une plateforme de recrutement qui offre, entre autres, des outils aux malades à travers le monde afin qu'ils puissent se faire entendre et sensibiliser les donneurs potentiels à s'inscrire, au bon registre dans le monde, en fournissant des informations vulgarisées.

Héma-Québec s'est associée avec enthousiasme à cette initiative citoyenne et soutient cette fondation en lui fournissant des trousse de prélèvements pour faciliter le recrutement lors des activités qu'elle organise.

Une meilleure représentation des Premières Nations dans le Registre des donneurs de cellules souches

Les Premières Nations sont très peu représentées dans les registres canadiens et absentes des registres internationaux, en raison d'un profil génétique unique au monde. Les quelques données existantes sur leur typage HLA rendent les recherches encore plus complexes, car il est difficile d'évaluer les différentes combinaisons compatibles.

Un projet de recherche auprès des communautés des Premières Nations, amorcé il y a trois ans et financé en

partie par la Fondation Héma-Québec, vise à pallier cette situation. Il vise notamment à :

- analyser les combinaisons HLA dans les différentes communautés et démontrer les différences entre elles;
- inciter les personnes âgées de 18 à 35 ans et issues des Premières Nations à s'inscrire au Registre des donneurs de cellules souches;
- faciliter la recherche de donneurs de cellules souches pour les patients issus des Premières Nations.

Cette année, la promotion du Registre et la sollicitation de la participation des membres des Premières Nations à l'étude populationnelle ont été effectuées dans les communautés Huronnes de Wendake, Mohawks de Kahnawake et Innues d'Unamen Shipu (La Romaine). À ce jour, les démarches ont permis de recruter 251 participants à l'étude. De plus, 40 % des participants qui étaient admissibles à s'inscrire au Registre l'ont fait.

Les démarches se poursuivent auprès d'autres communautés pour que l'ensemble du Québec soit représenté au Registre et que les caractéristiques HLA des Premières Nations soient mieux connues afin de faciliter les recherches de donneurs de cellules souches non apparentés.

Rosalie, greffée de sang de cordon, a des ascendants issus des Premières Nations.



Eugène et Bibiane,
parents de Rachelle et
Émilie, donneuses de
tissus humains.

TISSUS HUMAINS

Héma-Québec gère la seule banque publique de tissus humains au Québec. Elle est responsable de la sensibilisation des intervenants du milieu de la santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels, tout comme du prélèvement, de la transformation et de la distribution de tissus humains aux hôpitaux.

EN QUELQUES CHIFFRES



6 614

RECOMMANDATIONS
de donneurs reçues



945

DONNEURS
prélevés



5 015

TISSUS DISTRIBUÉS
aux centres hospitaliers

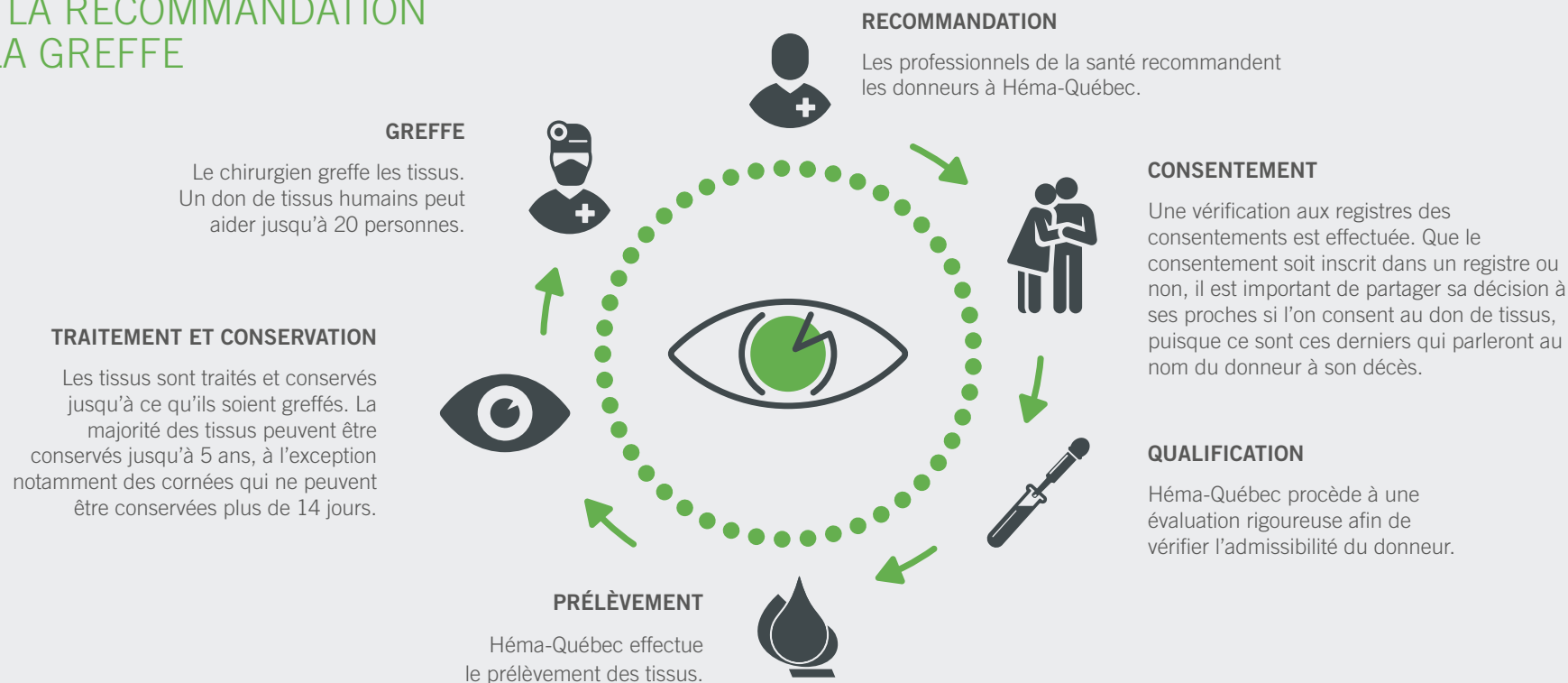
Amélioration de la
suffisance en cornées :



91 %

DES CORNÉES
DISTRIBUÉES
étaient des cornées locales

DE LA RECOMMANDATION À LA GREFFE



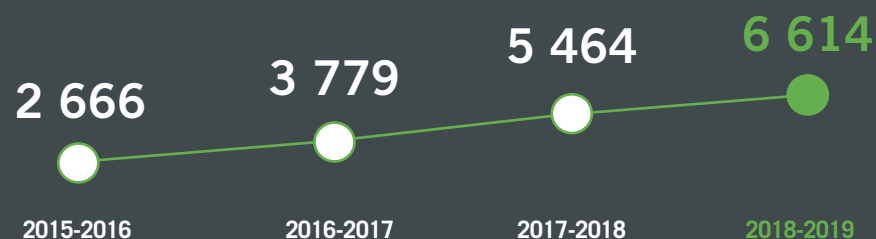
TISSUS HUMAINS

Recommandations de donneurs de tissus humains

Dans le cadre de ses activités de fournisseur de tissus humains destinés à la greffe, Héma-Québec doit sensibiliser les intervenants du système de santé à l'importance de recommander les donneurs potentiels. Ces recommandations sont primordiales afin d'assurer une plus grande suffisance.

En 2018-2019, Héma-Québec a reçu 6 614 recommandations de donneurs potentiels, ce qui représente une hausse de 21 % par rapport à l'année précédente.

RECOMMANDATIONS DE DONNEURS



Collaboration soutenue avec les partenaires

La sensibilisation auprès des partenaires dans les centres hospitaliers par des actions de communication mensuelles permet de rappeler l'importance de recommander des donneurs pour la réserve de tissus humains du Québec et répond à différents enjeux soulevés par le milieu. Cela s'ajoute aux collaborations avec Urgences-santé, le Bureau du coroner et l'Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Projet unique de systématisation des recommandations au CHUM

Cette année, un projet de systématisation de la recommandation des donneurs de tissus a vu le jour en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM). Depuis le printemps 2018, l'identification et la recommandation de donneurs sont prises en charge à l'admission plutôt que par le personnel soignant des unités de soins. Cette centralisation du processus de recommandation, une première au Québec, a permis d'obtenir un plus grand nombre de recommandations. Les résultats sont prometteurs. En 2018-2019, le CHUM a recommandé 381 donneurs à Héma-Québec, comparativement à 21 l'année précédente.

Héma-Québec
prélève les
tissus humains
suivants :



Tissus oculaires
(cornées et globes)



Valves cardiaques



Tissus cutanés (peau)



Tissus artériels
(aortes abdominales,
artères fémorales...)



Tissus musculosquelettiques
(tendons et os)

TISSUS HUMAINS

Distribution des tissus humains



93 %

**DES TISSUS
DISTRIBUÉS**

ont été prélevés
et préparés par
Héma-Québec

Annie, infirmière
en centre hospitalier.

DISTRIBUTION DES TISSUS HUMAINS

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Produits valvulaires et vasculaires	61	39	59 ¹	54	66
Produits cutanés	1 090	1 489	1 036	1 060	655
Produits musculosquelettiques (tendons et os)	1 371	1 768	2 214	2 678	2 648
Cornées	448	606	689	783	819
Sclères	416	460	468	511	457
IMPORTATIONS					
Tissus humains importés	28	73	32	53	66
Cornées importées	337	205	176	139	78
Membranes amniotiques importées	92 ²	94	108	173	226
Total	4 080	4 734	4 782	5 451	5 015

¹ La distribution de tissus artériels prélevés et fabriqués par Héma-Québec a commencé en 2016-2017.

² Correspond à l'exercice au cours duquel la distribution a débuté.

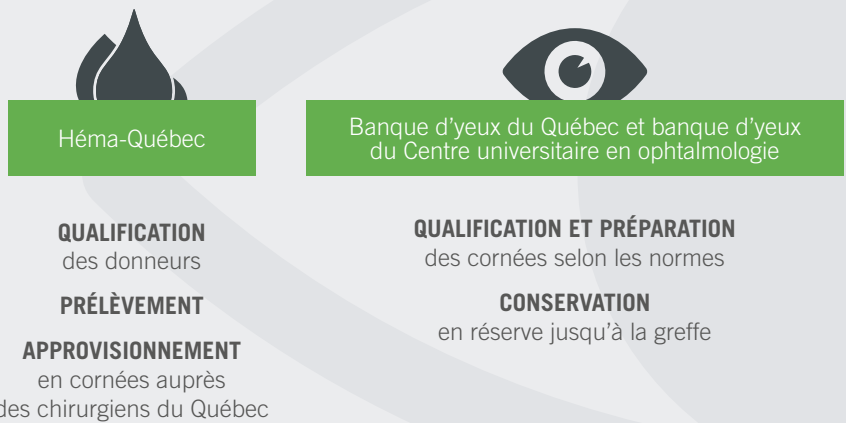
TISSUS HUMAINS

Meilleure suffisance de l'approvisionnement en cornées

L'approvisionnement en cornées représente un défi de tous les instants. Contrairement à la majorité des tissus humains qui ont une durée de conservation de plusieurs années, les cornées doivent être greffées dans les 14 jours suivant leur prélèvement.

L'étroite collaboration entre Héma-Québec et les banques d'yeux et le partage d'expertise permettent aux patients québécois de bénéficier de greffons de qualité, en quantité suffisante et dans les meilleurs délais.

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS D'HÉMA-QUÉBEC ET DES BANQUES D'YEUX

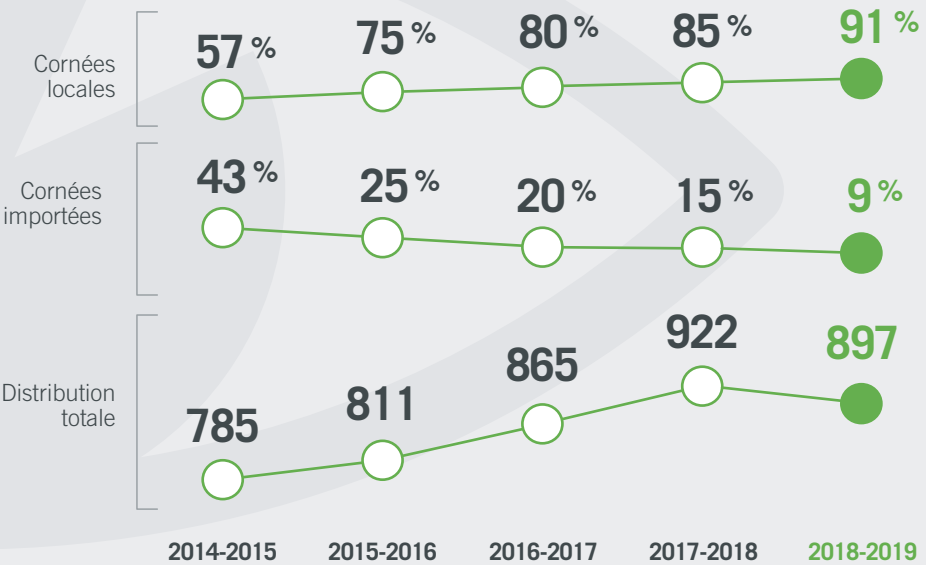


Progression de la distribution de cornées

La demande en cornées a connu une croissance de 14 % depuis 2014-2015. En 2018-2019, alors que la distribution de cornées locales a augmenté de 5 %, les importations de cornées sont en baisse de 44 % et ne comptent plus que pour 9 %.

Un nouveau processus d'approvisionnement a grandement contribué à l'amélioration de la suffisance en cornée. Vous trouverez les détails à la page 51.

PROGRESSION DE LA DISTRIBUTION DE CORNÉES



Nouvelle préparation de cornées à la banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie

Au fil des ans, des nouvelles préparations de cornées ont été introduites à la Banque d'yeux du Québec et à la banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des cornéologues d'ici. Depuis décembre 2018, la banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie, à Québec, est en mesure de

faire la préparation d'un nouveau type de cornée prédécoupée pour les greffes lamellaires postérieures, alors qu'elle devait auparavant être préparée dans les laboratoires de la Banque d'yeux du Québec à Montréal ou importée.

A photograph of a woman with long dark hair smiling and holding a young child. The child is wearing a light blue shirt and dark blue jeans. The background is a solid blue color.

William, qui a reçu
du lait maternel à
sa naissance, avec
sa mère Sounithtra.

LAIT MATERNEL

Héma-Québec gère la seule banque publique de lait maternel au Québec. Elle a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines et moins nécessitant des soins médicaux et dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'organisation est responsable du recrutement, de la qualification des donneuses ainsi que de la transformation, des analyses et de la distribution du lait aux centres hospitaliers.

EN QUELQUES CHIFFRES



2 041

DONNEUSES
inscrites



1 142

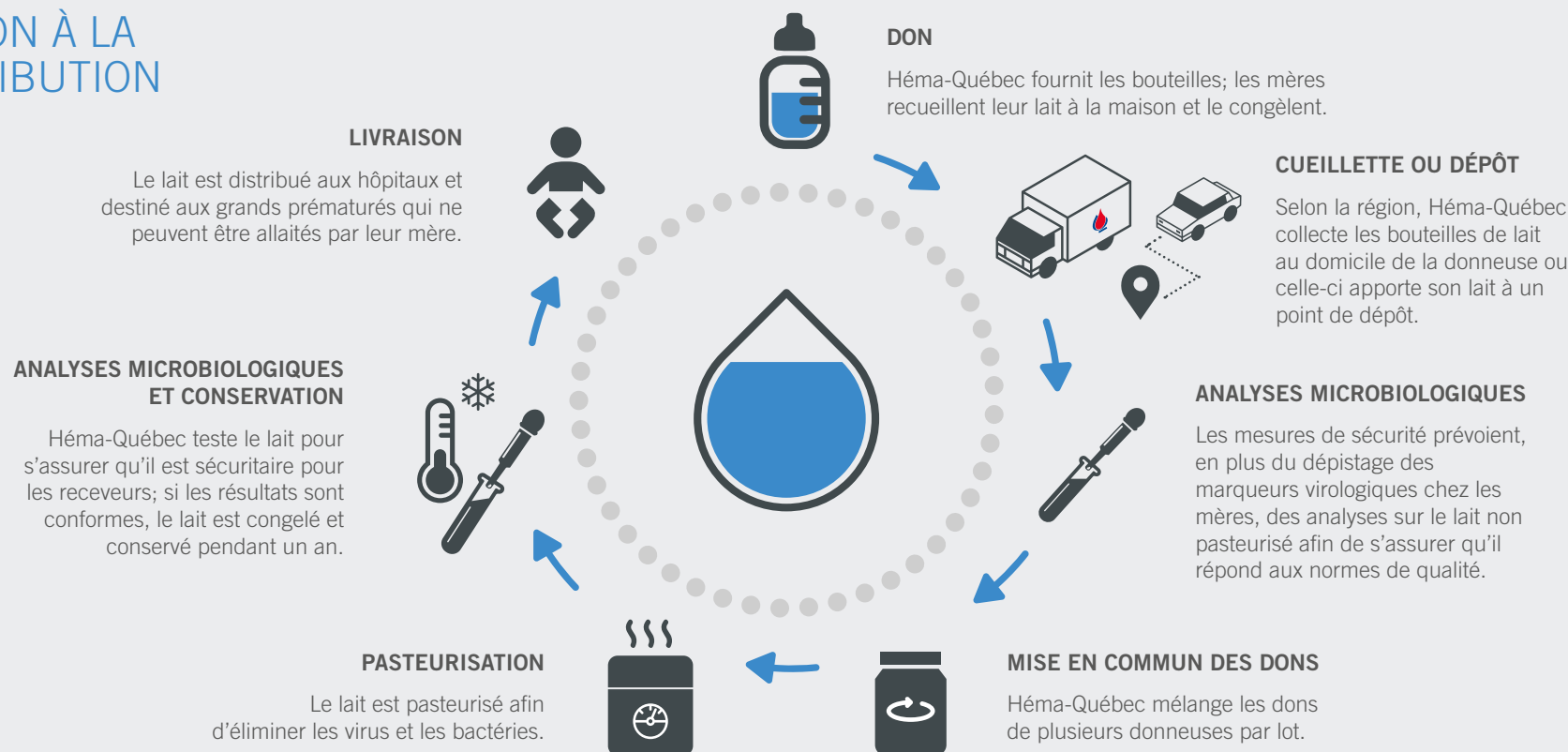
DONNEUSES ACTIVES
au cours de l'année



16 471

BOUTEILLES
distribuées

DU DON À LA DISTRIBUTION



LAIT MATERNEL

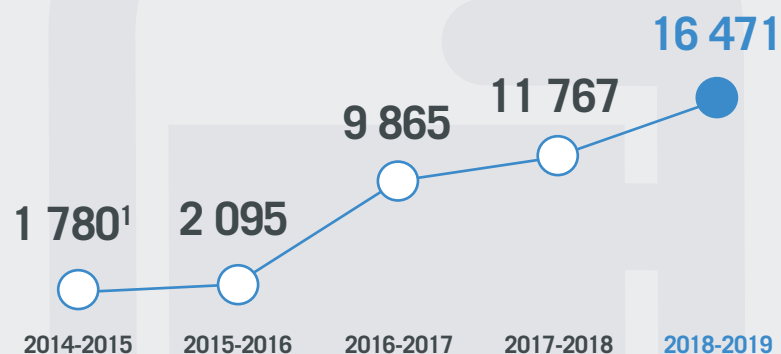
Répondre à la demande des prématurés de 32 semaines et moins : autosuffisance atteinte

Un jalon très important de la jeune histoire de la banque de lait est atteint depuis juillet 2018, avec l'atteinte de l'autosuffisance. Héma-Québec est en effet en mesure de répondre à toutes les demandes des centres hospitaliers pour les prématurés de 32 semaines et moins, soit à 100 % des besoins de la clientèle pour laquelle la Banque publique de lait maternel a été créée.

Au cours de l'année 2018-2019, 1 142 mères ont envoyé du lait à Héma-Québec, sur un bassin de 2 041 mères inscrites. Cela a permis d'envoyer 16 471 bouteilles aux centres hospitaliers, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à l'année 2017-2018.

DISTRIBUTION DE LAIT MATERNEL

Bouteilles



¹ La livraison des premières bouteilles de lait maternel a eu lieu en avril 2014.

Plusieurs éléments ont contribué à ce que l'offre de la Banque publique de lait maternel permette de répondre à tous les besoins des prématurés recevant des soins dans le réseau de la santé.

Recrutement et sensibilisation des mères

À la suite du succès du projet pilote déployé au PLASMAVIE de Sherbrooke en 2017-2018, tous les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE sont devenus des points de dépôt au cours de l'année. Les mères des régions de Gatineau, Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke qui sont inscrites et qualifiées peuvent y apporter les bouteilles de lait maternel. Les inscriptions de ces mères représentent 25 % de toutes les inscriptions reçues au cours de l'année.

Pour optimiser le recrutement et la sensibilisation, Héma-Québec a entrepris des démarches auprès des intervenants en périnatalité en plus d'aller à la rencontre des futures mamans en participant à des événements qui leur étaient destinés, et ce, dans chaque région où l'organisation est présente. Le processus d'inscription, les activités de sensibilisation et de suivi auprès des donneuses ont également été révisés de manière à optimiser la quantité de lait qualifié pour la mise en banque.

Optimisation des opérations : capacité de production accrue et taux de rejet diminué

En 2018-2019, la Banque publique de lait maternel a récolté les fruits des optimisations apportées par le projet réalisé en collaboration avec l'équipe d'amélioration continue de Toyota l'an dernier. Les améliorations apportées ont notamment permis de quintupler la capacité de production, de réduire les pertes de production de 57 %, en plus d'avoir un processus 55 % plus rapide. Une campagne de sensibilisation visant à accroître l'inscription des donneuses à la banque de lait a également découlé de ce partenariat. Le projet a d'ailleurs remporté un prix et fait rayonner Héma-Québec au Salon sur les meilleures pratiques d'affaires organisé par le Mouvement québécois de la qualité à l'automne 2018.

D'autres améliorations aux processus ont également permis d'augmenter la quantité de lait qualifié disponible afin de répondre aux besoins. Le taux de rejet a d'ailleurs été grandement réduit. Ce dernier s'est établi à 8 % en 2018-2019, comparativement à 25 % en 2017-2018.

SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

En plus de répondre aux besoins de la population québécoise à titre de fournisseur de produits biologiques d'origine humaine, Héma-Québec offre des services de laboratoires spécialisés à ses partenaires du système de santé québécois.

SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

Services d'analyses pour les hôpitaux

Héma-Québec est reconnue comme étant un centre de référence offrant des services de biologie médicale aux établissements du système de santé québécois. En 2018-2019, les laboratoires d'Héma-Québec ont reçu 5 230 demandes d'analyses spécialisées provenant de centres hospitaliers, notamment, pour des études de cas en immunologie érythrocytaire et leucoplaquettaire, du génotypage érythrocytaire et du typage HLA. L'organisation répond également à des demandes d'analyses de dépistage (VIH, hépatites B et C, syphilis, etc.) pour des donneurs prélevés (sang, cellules souches ou organes) dans les hôpitaux.

Par ailleurs, le génotypage de donneurs de sang permet d'assurer une meilleure compatibilité pour des patients ayant des besoins particuliers en médecine transfusionnelle. Cela s'inscrit dans une réalité où la médecine est de plus en plus personnalisée et où les besoins vont en ce sens.

Les analyses effectuées afin de déterminer le typage HLA des unités de sang de cordon, des donneurs inscrits au Registre des donneurs de cellules souches et des patients en attente d'une greffe sont également effectuées dans les laboratoires d'Héma-Québec. À l'été 2018, une nouvelle technologie de séquençage a été implantée. Cette dernière permet de déterminer avec une plus grande précision les caractéristiques HLA, d'augmenter le volume d'échantillons testés, tout en réduisant le temps d'analyse global.

ANALYSES SPÉCIALISÉES

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Immunologie érythrocytaire (cas patients)	1 550	1 591	1 558	1 470	1 368
Immunologie plaquettaire (cas patients)	461	476	472	482	470
Génotypage érythrocytaire (cas patients)	548	575	862 ¹	1 090	1 010
Génotypage érythrocytaire (donneurs)	–	–	1 128 ²	2 693	4 837
Typage HLA A, B, C, DR, DQ	14 804 ³	11 176 ³	5 333	4 483	5 490
Dépistage des marqueurs virologiques par sérologie et par test d'acide nucléique (donneurs en centre hospitalier)	1 776	1 641	1 741	1 715	1 735

¹ Hausse expliquée principalement par l'ajout d'une nouvelle analyse afin de confirmer les résultats des RhD faibles.

² Année pendant laquelle le génotypage de donneurs a débuté.

³ Hausse occasionnée par l'augmentation record des inscriptions au Registre des donneurs de cellules souches en 2014-2015 en raison de plusieurs campagnes médiatiques initiées par les familles de patients en attente de greffe.

La demande pour les culots phénotypés, utilisés entre autres pour les besoins transfusionnels des patients atteints d'anémie falciforme, connaît une hausse de 6 % en 2018-2019. Voir aux pages 14 et 15 pour plus de détails à propos des impacts que cet enjeu pose sur la gestion de la réserve collective de sang.



CULOTS PHÉNOTYPÉS LIVRÉS AUX HÔPITAUX DU QUÉBEC

2014-2015		20 340
2015-2016		19 598
2016-2017		21 338
2017-2018		22 114
2018-2019		23 445

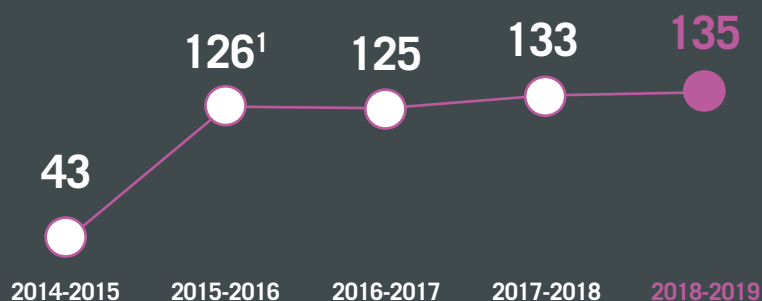
SERVICES DE LABORATOIRES SPÉCIALISÉS

Service d'analyses pour Transplant Québec

Les laboratoires spécialisés d'Héma-Québec soutiennent Transplant Québec en réalisant des tests de qualification visant à déterminer si un candidat au don d'organes est porteur d'infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement avant le prélèvement en vue d'une greffe. Ils sont réalisés en utilisant des équipements et réactifs spécialisés qui ne se retrouvent pas en milieu hospitalier.

Héma-Québec s'engage à fournir les résultats dans les huit heures suivant la réception, grâce à un service de garde pour traiter les demandes reçues au laboratoire en dehors des heures régulières de travail.

ÉCHANTILLONS TRAITÉS POUR TRANSPLANT QUÉBEC



¹ L'entente de partenariat avec Transplant Québec a été signée en juin 2015.



135
ÉCHANTILLONS
TRAITÉS
en 2018-2019



96 %
DES RÉSULTATS
TRANSMIS
dans un délai de 8 heures



83 %
DES ANALYSES
EFFECTUÉES
en dehors des heures régulières
de travail

Les laboratoires
d'Héma-Québec
effectuent des milliers
d'analyses.

GESTION DES **RISQUES**

La sécurité et la qualité des produits distribués et des services rendus sont primordiales. Héma-Québec s'emploie à gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation, selon les meilleures pratiques.

GESTION DES RISQUES

Déploiement du programme de gestion intégrée des risques

La nouvelle politique de gestion intégrée des risques, adoptée en février 2018 par le conseil d'administration (CA), définit le cadre organisationnel de gouvernance qui permet à Héma-Québec d'identifier, d'évaluer, d'analyser, de traiter et de surveiller les risques ainsi que d'en rendre compte. Elle couvre tous les aspects de l'organisation, incluant les risques externes, médicaux, opérationnels, financiers ainsi que les risques liés aux projets.

La politique établie également les rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration, de la haute direction, du comité de gestion des risques, de la direction de la gestion des risques et des gestionnaires des directions. Les suivis prévus ont été effectués auprès de la haute direction, du CA ainsi que du Comité d'audit.

Au cours de l'année 2018-2019, Héma-Québec a fait un arrimage avec les mesures de contrôle déjà en place et a poursuivi le déploiement du nouveau programme de gestion intégrée des risques visant à :

- traiter et suivre les risques de façon proactive, permettant de réagir le plus rapidement possible lorsque le risque se matérialise;
- assurer des mesures de surveillance;
- harmoniser la gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation.

Un registre informatisé de suivi des risques a également été développé à l'interne pour favoriser les interrelations entre les risques des différents secteurs, uniformiser les pratiques et assurer un suivi optimal. La mise en œuvre se poursuivra l'année prochaine.

Inspections et audits

Les inspections et audits périodiques des procédés opérationnels d'Héma Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l'organisation a sur ses opérations.

Santé Canada travaille à la mise à jour de la stratégie d'inspection des établissements de sang titulaires d'une licence. Celle-ci sera dorénavant basée sur le risque lié aux activités et permettra une diminution de la fréquence d'inspection des établissements hautement conformes. Cette approche favorise ainsi les établissements hautement conformes comme Héma-Québec, tout en permettant un degré de surveillance élevé dans le cas des établissements qui ont des lacunes. Auparavant, la stratégie était basée sur le type d'installation et les activités réglementées effectuées et la fréquence était fixe.

Les établissements d'Héma-Québec situés à Montréal et à Québec seront dorénavant inspectés tous les deux ans plutôt que chaque année, alors que les Centres GLOBULE et les Salons PLASMAVIE le seront tous les trois ans plutôt que tous les deux ans. L'inspection de l'établissement de Montréal qui devait se dérouler en novembre 2018 a été reportée en 2019 dans la transition de la mise en place de la nouvelle stratégie d'inspection.

INSPECTIONS ET AUDITS

Secteur d'activité	Organisme	Portée	Date	Conclusion
 Produits sanguins	Santé Canada	Établissement de Québec	Mai 2018	Licences d'établissement renouvelées en conformité avec le <i>Règlement sur le sang</i>
		PLASMAVIE de Trois-Rivières	Mai 2018	
		PLASMAVIE de Saguenay	Juin 2018	
	CCSN (Commission canadienne de sûreté nucléaire)	Irradiation des produits sanguins labiles à l'établissement de Québec	Mai 2018	Permis de la CCSN renouvelé en conformité avec la <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i> et aux règlements afférents
 Cellules souches	ASHI (<i>American Society for Histocompatibility and Immunogenetics</i>)	Laboratoire de référence HLA	Mai 2018	Certification renouvelée en conformité avec les standards de l'ASHI
	Santé Canada	Banque publique de sang de cordon	Juin 2018	Enregistrement renouvelé en conformité au <i>Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation</i>
 Tissus humains	Santé Canada	Processus entourant les tissus humains (excluant les valves cardiaques)	Octobre 2018	Enregistrements renouvelés en conformité au <i>Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation</i>
		Banque d'yeux du Québec du Centre universitaire d'ophtalmologie à Québec pour laquelle Héma-Québec agit comme établissement central	Novembre 2018	
		Banque d'yeux de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont pour laquelle Héma-Québec agit comme établissement central	Novembre 2018	

GESTION DES RISQUES

Hémovigilance des donneurs

Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d'un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et pour la plupart bénignes. L'analyse des données obtenues permet d'adopter des mesures préventives afin d'atténuer les réactions pouvant survenir et favoriser une expérience positive du don de sang.

En 2018-2019, une diminution de 1,8 % des réactions par rapport à l'année précédente a été observée. Des réactions indésirables sont survenues lors de 6,3 % des dons (20 238 réactions sur 318 801 dons) et elles étaient bénignes dans 95,2 % des cas. Les mesures préventives déployées, telles que la consommation d'eau et d'une collation salée avant le don, prouvent leur efficacité.

Les plus fréquentes sont les réactions vasovagales : elles représentent près de deux cas sur trois. Une réaction vasovagale se caractérise par des symptômes tels que :

- sensation soudaine de chaleur intense ou de froid;
- faiblesse, étourdissement ou inconfort;
- nausée.

DIMINUTION DES RÉACTIONS INDÉSIRABLES



*Ces réactions peuvent survenir uniquement lors d'un don par aphérèse.

GESTION DES RISQUES

Réduction de la période d'interdiction des HARSAH

En décembre 2018, une demande pour réduire le délai d'interdiction de 12 à 3 mois après qu'un homme ait eu une relation sexuelle avec un autre homme (HARSAH) a été soumise à Santé Canada. Celle-ci a été déposée conjointement avec la Société canadienne du sang.

ÉVOLUTION DE LA PÉRIODE D'INTERDICTION AU DON DE SANG

PERMANENTE

jusqu'à 2013

5 ANS

2013 à 2016

12 MOIS

depuis 2016

Continuation des projets de recherche

Lors de l'annonce du changement de critère en 2016, Santé Canada avait demandé aux fournisseurs de produits sanguins au Canada d'évaluer si le critère touchant les HARSAH pouvait être révisé, sur la base de données probantes, en allant au-delà de l'appartenance à un groupe à risque. Or, très peu d'études ont été réalisées à cet effet. En janvier 2017, la Société canadienne du sang et Héma-Québec avaient donc organisé une conférence internationale réunissant des scientifiques, des représentants de Santé Canada, des groupes de receveurs ainsi que des groupes représentant la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et *queer* (LGBTQ+). Cette rencontre marquait le coup d'envoi pour des appels de propositions en vue de la réalisation de recherches pertinentes à cette question.

Dans le cadre de ce programme, Héma-Québec participe à deux projets qui se sont poursuivis au cours de l'année 2018-2019 :

- étude pancanadienne visant à déterminer la faisabilité d'une sélection des donneurs basée sur la notion de comportements à risque;
- étude visant à évaluer l'acceptabilité et la faisabilité d'implanter un programme qui permettrait aux HARSAH de la communauté montréalaise de donner du plasma destiné au fractionnement.



GESTION DES RISQUES

Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Comme le démontre le tableau suivant, le nombre d'infections recensées chez les donneurs n'a pas connu de variations significatives au cours des dernières années.

DONS CONFIRMÉS POSITIFS SELON LES MARQUEURS

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Virus de l'immuno-déficience humaine (VIH)	1	0	0	0	0
Virus de l'hépatite C (VHC)	12	12	13	14	10
Virus de l'hépatite B (VHB)*	14	5	10	20	12
Virus T-lymphotropique humain (HTLV)	1	2	1	2	1
Syphilis	17	8	17	11	14
Total de dons	276 473	276 956	305 201	301 900	312 176

*Les résultats reliés à une vaccination récente chez un donneur sont exclus puisqu'ils constituent des résultats faussement positifs.

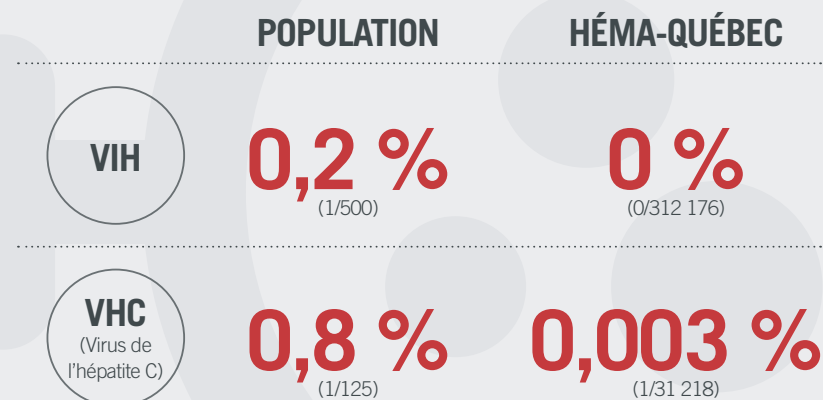
Analyses des tissus humains

Divers tests de qualification doivent être effectués afin de déterminer si un donneur de tissus humains est porteur de virus ou d'infections transmissibles par le sang. Ces tests sont réalisés en utilisant des réactifs et des équipements homologués par Santé Canada pour les échantillons cadavériques. Lors de la mise sur pied de la Banque de tissus humains à Héma-Québec, de tels réactifs n'étaient pas disponibles. Ainsi, les échantillons sanguins prélevés chez les donneurs de tissus humains devaient être acheminés à un laboratoire aux États-Unis.

Prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs d'Héma-Québec par rapport à la population

Le nombre d'infections recensées chez les donneurs de sang demeure largement inférieur à celui observé dans la population. Ces résultats démontrent l'efficacité du questionnaire de qualification au don de sang utilisé comme mesure de sécurité.

PRÉVALENCE DU VIH ET DU VHC CHEZ LES DONNEURS D'HÉMA-QUÉBEC PAR RAPPORT À LA POPULATION



Les réactifs nécessaires à la réalisation de certains tests étant maintenant autorisés au Canada, Héma-Québec effectue depuis novembre 2018 une partie des analyses dans ses laboratoires. L'implantation de cette procédure a nécessité des ajustements organisationnels et permet une meilleure mise à profit des compétences du personnel des tissus humains et des laboratoires. Le fonctionnement a également été ajusté avec les banques d'yeux du Québec. Il en résulte ainsi une diminution substantielle des coûts associés aux tests et au transport des échantillons sanguins.

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Héma-Québec contribue à plusieurs initiatives favorisant l'innovation au bénéfice du système de santé québécois. Que ce soit en améliorant ses façons de faire à différentes échelles ou en créant des partenariats, l'organisation fait la promotion de l'innovation et de l'amélioration continue à travers ses différentes activités.

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Optimisation du temps nécessaire aux dons

Harmonisation du décompte plaquettaire

Une demande a été approuvée par Santé Canada afin d'harmoniser la norme du décompte des plaquettes de sang total. Ainsi, depuis juin 2018, le décompte plaquettaire exigé est le même, peu importe le type de don, et ce, sans affecter la qualité et la sécurité du produit.

Pour les dons de plaquettes par aphérèse, qui représentent environ 90 % de la provenance des produits plaquettaires distribués à Héma-Québec, cela permet notamment de :

- réduire la durée de prélèvement;
- offrir une plus grande flexibilité au donneur dans la prise de rendez-vous; et
- augmenter le nombre de donneurs admissibles à faire un double don de plaquettes.

Un double don de plaquette permet de prélever deux fois plus de plaquettes pour sensiblement le même coût. En 2018-2019, le ratio de dons doubles par rapport au don simple est passé de 56 % à 67 %.

Rappelons que les plaquettes peuvent être obtenues lors d'un don de sang total (en séparant les différents composants recueillis en laboratoire) ou lors d'un don par aphérèse (en prélevant uniquement le ou les produits désirés).

Afin de garantir un rendement optimal d'une dose de plaquettes distribuées par Héma-Québec, le nombre de plaquettes qui s'y retrouvent doit être assez grand. C'est ce qu'on appelle le décompte plaquettaire. Or, le décompte plaquettaire minimal exigé pour les plaquettes d'aphérèse était auparavant légèrement plus élevé que celui requis lorsque les plaquettes provenaient du don de sang total, sans qu'il n'y ait de différence de rendement pour les patients.

Uniformisation des pratiques dans les PLASMAVIE

Une démarche d'optimisation du temps nécessaire au don de plasma a été réalisée avec succès dans le réseau des Salons PLASMAVIE. Ce projet d'amélioration continue optimise la séquence de travail entre le moment où un donneur de plasma est pris en charge et le début du prélèvement. Il en résulte non seulement une réduction de près de 22 % du délai entre la prise en charge du donneur et le début de don, mais également une mitigation du risque d'erreur ou d'oubli. Ce projet, réalisé grâce à la collaboration active des employés de tous les PLASMAVIE, démontre que chaque geste compte.

Poche de
plaquettes par
aphérèse.



INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Processus d'approvisionnement des cornées renouvelé

Alors que la demande en cornée connaît une croissance annuelle moyenne de 3 %, celle-ci demeure très aléatoire au cours d'une même année. Comme la durée de conservation est limitée à 14 jours, l'approvisionnement suffisant en cornées en minimisant les péremptions pose des défis logistiques majeurs. En 2018-2019, Héma-Québec, les chirurgiens et les banques d'yeux, ont révisé le processus d'approvisionnement des cornées pour mieux prévoir les besoins.

Le processus de prélèvement et de qualification débute maintenant uniquement lorsqu'Héma-Québec reçoit la demande d'un chirurgien. Cette gestion améliorée et unique dans le domaine est très prometteuse puisqu'elle permet de faire les prélèvements en se basant sur la demande réelle, qui s'avère aléatoire et difficile à prévoir. Cela a permis de distribuer plus de cornées prélevées par Héma-Québec, tout en prélevant près de 70 donneurs de moins et en minimisant le recours à l'importation de greffons. Vous trouverez plus de détails entourant la distribution à la page 36.

Amélioration de la méthode d'analyse des unités de sang de cordon

La Banque publique de sang de cordon se conforme à la norme NetCord-FACT. Cette qualification est un incontournable dans le domaine des banques de sang de cordon et de la thérapie cellulaire.

Selon cette norme, un test d'activité fonctionnelle doit être effectué sur toutes les unités de sang de cordon qui sont sélectionnées par les centres transplantateurs en prévision d'une greffe. Ce test permet de vérifier la capacité des cellules souches à se reproduire afin de reconstituer un système sanguin complet à la suite d'une greffe.

Le protocole utilisé pour réaliser ce test comportait certaines limites et un projet a été réalisé afin de le réviser et le simplifier. Les résultats ont notamment permis d'améliorer le processus de décongélation. Il est maintenant possible de le réaliser en une seule étape. Cette procédure simplifiée est environ quatre fois plus rapide qu'avant et permet de diminuer le nombre de trousseaux de culture nécessaires.

Rappelons que la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec est la première banque publique canadienne à se conformer à ces normes rigoureuses. Cet agrément positionne Héma-Québec parmi les leaders dans le domaine du sang de cordon.



Les unités de sang de cordon sont congelées à -150 °C.

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Participation d'Héma-Québec à l'actualisation du système utilisé pour assurer la traçabilité des produits sanguins

Héma-Québec utilise dans le cadre de ses activités une solution logicielle dont l'objectif est de soutenir ses activités opérationnelles en matière de collecte, de transformation, de qualification et de distribution de produits sanguins. Connue sous le nom ePROGESA, cette solution a comme principal objectif d'assurer la traçabilité des produits et des dérivés sanguins, jusqu'à leur envoi dans les établissements de santé de la province. Un important projet d'optimisation de ce système d'information a d'ailleurs été réalisé en 2015.

Une autre solution logicielle prend le relais pour assurer le suivi des produits sanguins, de leur réception à l'hôpital jusqu'à la transfusion. Elle permet de gérer les produits sanguins ainsi que les activités d'analyse réalisées sur les receveurs.

Connue sous le nom de Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH), elle permet d'assurer la traçabilité de l'ensemble des activités transfusionnelles au sein du réseau de la santé. Ainsi, les deux logiciels sont des éléments qui, dans l'ensemble du système du sang, permettent de relier toutes les composantes et de contribuer à en maximiser la sécurité.

Les systèmes d'information étant complémentaires, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à Héma-Québec un mandat afin de l'assister dans l'évolution du SIIATH.

Ce mandat confié à Héma-Québec s'inscrit dans la vision de l'organisation de devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

Recherche et innovation

Les connaissances développées au sein d'Héma-Québec sont partagées avec la communauté médicale et scientifique. Ces travaux contribuent fortement à faire d'Héma-Québec un partenaire stratégique du réseau de la santé. En 2018-2019, les équipes (de médecins, statisticiens, épidémiologistes et chercheurs) des affaires médicales et de l'innovation ont travaillé sur 76 projets de recherche, de développement ou d'évaluation opérationnelle et diverses réalisations ont été diffusées par le biais de :

- 15 publications scientifiques;
- 6 présentations orales à des congrès internationaux;
- 18 affiches scientifiques.

Les efforts consacrés à ces activités soutiennent également l'ensemble des opérations d'Héma-Québec.

Nouvelle méthode pour déterminer l'activité fonctionnelle des cellules souches

Bien que des améliorations notables aient été apportées à la méthode utilisée pour faire le test d'activité fonctionnelle sur les unités de sang de cordon, le temps requis pour obtenir les résultats, soit d'environ 14 jours, demeure une grande limitation. Cela retarde d'autant la relâche d'un produit pour la greffe de cellules souches.

Au cours des dernières années, Héma-Québec a mis au point une méthode tout aussi efficace que la méthode de référence actuelle, permettant d'obtenir des résultats en 24 heures. Cette nouvelle méthode rapide, basée sur la cytométrie en flux, est présentement à l'étape de la validation en prévision de son implantation au printemps 2019. La qualification des unités de sang de cordon destinées à la greffe en sera grandement facilitée.

INNOVATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Évaluation de technologies

Dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, il est fréquent que l'organisation doive évaluer des équipements susceptibles d'être achetés afin de vérifier s'ils répondent aux besoins opérationnels et permettent de fabriquer des produits répondants aux normes en vigueur.

Au cours du dernier exercice, des poches de réduction ainsi qu'une presse automatisée ont été évaluées. Il s'agit de dispositifs qui servent à séparer les composants du sang de cordon pour la conservation. Le transfert des connaissances a été effectué vers le personnel de la Banque publique de sang de cordon.

Des partenariats en innovation

Étude multicentrique : exposition des plasmas à température ambiante

La norme de la CSA (*Canadian Standard Association*) sur le sang exige actuellement qu'une poche de plasma décongelée ne soit pas exposée à la température ambiante plus de 30 minutes. Il s'agit d'un enjeu pour les centres hospitaliers puisque ce court délai restreint leur liberté d'action, engendrant ainsi parfois une perte de produits. Héma-Québec a participé à une étude en partenariat avec la Société canadienne du sang et le *NHS Blood and Transplant* au Royaume-Uni, afin d'évaluer si différents scénarios d'exposition des plasmas à température ambiante affectent la qualité des plasmas et/ou permettent la croissance de bactéries.

Les résultats obtenus indiquent qu'il est sécuritaire de doubler le délai acceptable à 60 minutes. Une recommandation en ce sens sera effectuée par le groupe de recherche afin de proposer à la CSA une mise à jour de la norme pour refléter cette réalité.

Participation à une étude internationale parrainée par l'OMS

En partenariat avec 14 autres organismes à l'international, Héma-Québec participe à une étude multicentrique parrainée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) visant à mettre sur pied une banque de bactéries de référence pour les recherches sur les culots globulaires.

Héma-Québec, ainsi que les organismes participants, ont procédé à diverses analyses sur la croissance bactérienne dans les culots globulaires au cours de l'année. La mise en commun des informations dans le cadre de ce projet permettra la création de la banque de bactéries de référence, mais également une meilleure harmonisation des façons de faire entre les banques de sang à travers le monde.

Formation de la relève en recherche fondamentale et appliquée sur le sang

Depuis ses débuts, Héma-Québec contribue à la formation d'une relève scientifique axée sur le sang et les cellules souches. Plusieurs chercheurs d'Héma-Québec codirigent les travaux de recherche d'étudiants inscrits à des programmes de maîtrise et doctorat à l'Université Laval et supervisent les travaux de stagiaires postdoctoraux. Au cours de la dernière année, trois étudiants universitaires de 2^e et 3^e cycles, ainsi que deux stagiaires postdoctoraux, ont bénéficié de l'encadrement de chercheurs d'Héma-Québec.

Des étudiants stagiaires de diverses institutions d'enseignement du Québec et d'ailleurs sont également accueillis régulièrement dans l'organisation. Ces stages permettent à ces étudiants de mettre en pratique leur formation académique au sein de notre organisation. Au cours de la dernière année, quatre étudiants stagiaires ont été accueillis parmi les équipes des affaires médicales et de l'innovation.

Enfin, ces équipes ont aussi accueilli deux médecins qui ont entrepris un postdoctorat dans le cadre d'une spécialisation en médecine transfusionnelle.

PARTENAIRES ESSENTIELS

À LA RÉALISATION DE NOTRE MISSION

Héma-Québec a pour objectif d'être un partenaire stratégique au service du système de santé québécois. Grâce à l'engagement des donateurs, des bénévoles, des employés, des partenaires et des administrateurs, elle fournit chaque année aux centres hospitaliers du Québec des produits biologiques d'origine humaine de qualité en plus de soutenir les professionnels du système de santé en offrant des services spécialisés et novateurs.

PARTENAIRES ESSENTIELS À LA RÉALISATION DE NOTRE MISSION

Les différents partenariats qu'Héma-Québec a développés au fil du temps sont essentiels et permettent d'unir les forces au service de la cause du don de vie. L'importance des partenariats est également enchâssée dans la *Loi sur Héma-Québec et le comité de biovigilance* qui stipule que l'organisation doit maintenir des liens de collaboration et d'échanges d'information avec les autres organisations analogues, au Canada et à l'étranger, de manière à connaître et échanger l'expertise. Voici plusieurs partenaires avec lesquels l'organisation a eu la chance de collaborer au cours de l'année 2018-2019.

- *America's Blood Center*
- *Americas' SAP Users' Group*
- *AABB*
- *American Association of Tissue Banks*
- *American Society for Apheresis*
- *American Society of Histocompatibility and Immunogenetics*
- Association canadienne de normalisation
- Association d'anémie falciforme du Québec
- Association des bénévoles du don de sang (ABDS)
- *Association of Donor Recruitment Professionals* (ADRP)
- Association des patients immunodéficients du Québec (APIQ)
- Association de thérapie génique du Québec
- Banque d'yeux du Centre universitaire en ophtalmologie
- Banque d'yeux du Québec
- *Biomedical Excellence for Safer Transfusion*
- Bureau du coroner
- *Canadian Association of Eyes and Tissue Banks*
- *Canadian Blood and Marrow Transplant Group*
- Chambre des notaires du Québec
- Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM)
- *Consortium for Blood Group Genes*
- Comité consultatif national de médecine transfusionnelle
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Corporation des thanatologues du Québec
- Établissement français du sang
- Fondation Héma-Québec
- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- Fonds de recherche du Québec – Santé
- *Human Milk Banking Association of North America*
- Institut national de la recherche scientifique
- *International Society of Hematology*
- Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec : Formaline
- Réseau de thérapie cellulaire, tissulaire et génique du Québec (ThéCell)
- *Safe Blood For Africa Foundation*
- Société canadienne de l'hémophilie
- Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT)
- Société canadienne du sang
- Société internationale de transfusion sanguine
- Toyota
- Transplant Québec
- Unité de coordination clinique des services préhospitaliers d'urgence (UCCSPU) de l'Hôtel-Dieu de Lévis
- Urgences-santé
- *World Marrow Donor Association* (WMDA)

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

Le plan stratégique s'articule autour de six orientations stratégiques représentant autant de défis à relever afin de positionner l'organisation comme partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

1. Comparer ses pratiques à celles des leaders de son domaine, et poser les actions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs au bénéfice de ses partenaires et assumer sa responsabilité par rapport aux résultats
2. Être à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et agir de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise
3. Gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques
4. Moderniser et simplifier ses façons de faire afin d'être plus efficace
5. Tirer avantage des technologies numériques pour améliorer ses échanges avec ses partenaires
6. Développer les compétences de ses employés et assurer la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève

BILAN DES OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2018-2019

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Comparer ses pratiques à celles des leaders de son domaine, poser les actions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs pour le bénéfice de ses partenaires et assumer sa responsabilité par rapport aux résultats

AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

1.1 Balisage et imputabilité des secteurs d'activité

- 1.1.1 Tenir un tableau de bord qui permet d'évaluer la performance des secteurs d'activité
- 1.1.2 Effectuer un balisage des opérations
- 1.1.3 Incorporer une revue systématique des secteurs d'activité

1.2 Secteurs d'activité performants

- 1.2.0 Atteindre les objectifs d'efficience

PRODUITS LABILES

- 1.2.1 Réduire le nombre d'heures travaillées en collecte par produit prélevé

PLASMA DE FRACTIONNEMENT

- 1.2.2 Augmenter le nombre de litres prélevés et diminuer le coût par litre

TISSUS HUMAINS

- 1.2.3 Conserver une masse critique pour mieux desservir le marché québécois

LAIT MATERNEL

- 1.2.4 Répondre à la demande des prématurés de 32 semaines et moins

SANG DE CORDON

- 1.2.5 Offrir les produits les plus recherchés par les greffeurs

REGISTRE DES DONNEURS DE CELLULES SOUCHES

- 1.2.6 Avoir une meilleure représentation (diversité) de la population québécoise dans le registre

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Être à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et agir de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise

AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

2.1 Produits et services à valeur ajoutée pour le réseau de la santé

- 2.1.1 Évaluer la possibilité de créer un groupe provincial de recherche en médecine transfusionnelle
- 2.1.2 Mettre en place un cadre de gouvernance pour l'analyse des demandes de nouveaux produits et services
- 2.1.3 Valoriser les sous-produits et les rejets de la production

2.2 Connaissance de l'environnement

- 2.2.1 Institutionnaliser des pratiques de veille active par secteur d'activité

L'avancement des objectifs s'explique par le contexte de transformation dont il est question à la page 57.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Gérer les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques

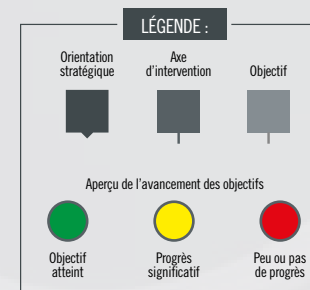
AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

3.1 Culture globale de gestion des risques

- 3.1.1 Effectuer la veille des meilleures pratiques

3.2 Programme à la fine pointe des meilleures pratiques

- 3.2.1 Optimiser la gouvernance et le programme de gestion de risques
- 3.2.2 Mettre en place les plans de relève (PMU, PCO et autres)
- 3.2.3 Gérer les risques prioritaires



BILAN DES OBJECTIFS ORGANISATIONNELS 2018-2019

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Moderniser et simplifier ses façons de faire afin d'être plus efficace

AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

4.1 Modèle de gestion performant misant sur l'imputabilité et axé sur une vision globale des processus

- 4.1.1 Choisir une méthodologie commune de simplification
- 4.1.2 Simplifier et optimiser quatre processus complexes
- 4.1.3 Optimiser les sous-processus prioritaires parmi les sept processus de production cartographiés
- 4.1.4 Finaliser la refonte des non-conformités
- 4.1.5 Finaliser la refonte des documents contrôlés

4.2 Culture d'imputabilité et de partenariat synergique

- 4.2.1 Gagner en maturité de gestion de projets

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Tirer avantage des technologies numériques pour améliorer ses échanges avec ses partenaires

AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

5.1 Fondations pour effectuer une transformation numérique

- 5.1.1 Développer la stratégie des TI
- 5.1.2 Développer l'expertise à faire du numérique
- 5.1.3 Se doter des fondamentaux technologiques

5.2 Numérique au bénéfice des partenaires

- 5.2.1 Déployer une capacité d'affaires numérique adaptée aux besoins des donneurs et des bénévoles (pour tous les secteurs d'activité)
- 5.2.3 Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIATH)

5.3 Numérique au bénéfice des employés

- 5.3.1 Optimiser le progiciel de gestion de la qualité
- 5.3.2 Optimiser le processus de planification de la main-d'œuvre

+ Ajout, en référence à ce mandat donné par le MSSS à Héma-Québec en mai 2018.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

Développer les compétences de ses employés et assurer la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève

AXES D'INTERVENTION, OBJECTIFS ET INDICATEURS

6.1 Programme intégré et décloisonné de gestion des talents et de la relève

- 6.1.1 Mettre en œuvre un processus de gestion de la relève pour les postes critiques et les postes clés
- 6.1.2 Développer une stratégie pour la dotation et le développement des personnes destinées aux postes critiques et aux postes clés
- 6.1.3 Créer un programme intégré de gestion des talents et de la relève favorisant le développement des compétences en lien avec les besoins d'affaires
- 6.1.5 Implanter un système informatisé et intégré de gestion de la performance, des talents et de la relève
- 6.1.6 Responsabiliser et soutenir les gestionnaires dans leur rôle de développeur de talents afin de favoriser l'émergence d'une culture d'apprentissage

6.2 Des leaders mobilisateurs et inspirants

- 6.2.2 Créer le parcours de développement du leadership 2.0 permettant la démonstration des nouvelles compétences et comportements en lien avec les besoins d'affaires
- 6.2.4 Créer un programme de formation (autre que réglementaire) pour le personnel syndiqué

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

Une équipe dédiée à la cause du don de vie

En cette période de grands changements pour Héma-Québec, la contribution et la mobilisation des employés sont essentielles. Depuis 20 ans, ils contribuent avec dynamisme à la mission et à la vision de l'organisation en consolidant leurs forces et en travaillant en équipe. Ensemble, ils contribuent chaque jour à améliorer la vie de milliers de personnes au Québec.

La plus grande richesse d'Héma-Québec est son équipe solide, qui assure sa réussite. La diversité des expertises et la complémentarité des talents sont des réalités inhérentes de notre quotidien. Les réalisations reposent sur la contribution respective de personnes issues d'horizons divers qui partagent la même aspiration de contribuer à améliorer, si ce n'est sauver, des vies.

Les conseillers en organisation de collecte, les agents de centres d'appels, les agents de préparation de collectes, les infirmières, les auxiliaires, les chauffeurs assurent le bon déroulement des collectes. Ils œuvrent non seulement dans les activités liées aux produits sanguins labiles, mais ces différentes professions peuvent également intervenir dans les activités liées aux tissus humains, au plasma, aux cellules souches et au lait maternel.

Leurs collègues des laboratoires prennent le relais pour transformer les dons et confirmer la sécurité des produits avant que les collègues du transport ne reprennent le volant pour livrer ces précieux produits aux centres hospitaliers.

Un groupe issu d'horizons multiples soutient toutes ces opérations pour qu'elles se déroulent au quart de tour. Les professionnels des affaires réglementaires, de la conformité et de la gestion de risques veillent au respect des bonnes pratiques; les chercheurs et les scientifiques travaillent à identifier les innovations pouvant améliorer les façons de faire; les équipes des technologies ont un rôle crucial d'assurer le bon fonctionnement des multiples systèmes d'information qui garantissent une traçabilité des moindres gestes, de même que des équipements supportant ces logiciels. Sans compter l'apport des collègues des services des achats et des finances qui veillent à un approvisionnement irréprochable; ou encore, les personnes ayant le mandat de faire de la contribution des donneurs et bénévoles une expérience qui soit la plus positive possible et, grâce à l'intelligence d'affaires, la plus pertinente possible. L'équipe des ressources humaines a la délicate mission de recruter, faire évoluer et épanouir cette pépinière de talents.

La richesse de l'expérience et de l'expertise de chaque membre de la grande famille d'Héma-Québec permet ainsi à l'organisation de relever les défis stimulants qui se présentent aujourd'hui, tout en prenant part à son évolution.

La transformation amorcée dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2020 s'est donc poursuivie cette année. Rappelons qu'à terme, les bénéfices recherchés demeurent les mêmes :

- une organisation en transformation qui permet de consolider les équipes, valoriser les secteurs d'activité pour créer ou solidifier les partenariats;
- une organisation simplifiée et performante soutenue par une structure organisationnelle qui permet d'éliminer les silos, d'accroître les synergies, de renforcer les expertises, de clarifier les imputabilités et de moderniser les façons de faire;
- une organisation au service du système de santé québécois, partenaire des centres hospitaliers et près de ses parties prenantes;
- une organisation qui prend soin de ses donneurs et de ses bénévoles et qui optimise leur implication pour valoriser « l'expérience Héma-Québec »;
- une organisation qui se soucie de ses employés en les guidant et les accompagnant en marge des changements nécessaires à l'organisation et à l'évolution de sa culture.

L'état d'avancement de certains objectifs organisationnels enregistre un retard dans certains secteurs. C'est le cas notamment des technologies numériques. Le comité exécutif est saisi de cette situation et des plans d'action ciblés ont été déployés pour la corriger; l'arrivée d'un nouveau vice-président aux technologies de l'information et à la stratégie numérique s'inscrit dans ce contexte. L'organisation doit en effet déployer des efforts importants pour mettre à niveau ses infrastructures technologiques.

Véronique et Nancy,
superviseuses au
Centre GLOBULE de
Sainte-Foy.



GOUVERNANCE

Les activités d'Héma-Québec sont gouvernées par un conseil d'administration (CA) qui est composé de membres représentant un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation. La représentativité des différents groupes de la chaîne transfusionnelle y est également prévue. Afin d'accomplir son rôle, le CA est soutenu par des comités composés de membres du CA ainsi que par des comités consultatifs formés de membres externes. Par ailleurs, il délègue la gestion courante au président et chef de la direction et au comité exécutif. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration afin d'assurer, notamment, la bonne gouvernance de l'organisation et la mise en œuvre des orientations stratégiques.

EN UN COUP D'ŒIL



MEMBRES DU CA

12 + 1

membres
nommés par le
gouvernement

—
Le président du
CA est élu parmi
les membres

président et
chef de la
direction

choisi et nommé
par les membres



Composition du conseil d'administration

Les membres appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- donneurs et bénévoles du don de sang
- receveurs
- présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé)
- médecins
- milieu de la santé publique
- milieu de la recherche scientifique
- milieu des affaires
- ordre des comptables professionnels agréés du Québec
- Héma-Québec (président et chef de la direction)



Indépendance et rémunération des membres

Tous les membres du CA sont indépendants par rapport à Héma-Québec, sauf le président et chef de la direction d'Héma-Québec.

Les membres du CA ne sont pas rémunérés.

Ils peuvent être compensés pour perte réelle de salaire ou de revenus (selon les dispositions d'un décret gouvernemental) résultant de leur présence aux réunions ou autres rencontres.



Réunions en 2018-2019

9

**RÉUNIONS
DU CA**
(6 séances régulières
et 3 séances
extraordinaires)

33

**RÉUNIONS DES
COMITÉS DU CA**
(27 séances régulières
et 6 séances
extraordinaires)

Taux de de présence de

92 %

des membres du CA
et de ses comités



Parité

Au 31 mars 2019, le CA est composé de
7 femmes et 3 hommes

ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS



* En raison de la réflexion en cours sur les orientations en recherche à Héma-Québec, les activités du Comité consultatif scientifique et médical (CCSM) sont suspendues.

RECEVEURS



Martine Carré
Présidente

Administratrice de sociétés
Membre de Leucan

MILIEU DES AFFAIRES



M^e Jean-Frédéric Lafontaine
Vice-président

Directeur des relations
gouvernementales – Québec
AstraZeneca Canada inc.

HÉMA-QUÉBEC



Nathalie Fagnan
Secrétaire

Présidente et chef de la direction
Héma-Québec

COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC



D^r Jean-Marie Leclerc

Hématologue-oncologue
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine



D^{re} Patricia Pelletier

Directrice du service
de médecine transfusionnelle
Centre universitaire de santé McGill



Anne Bourhis

Professeur titulaire
Département de la gestion
des ressources humaines
HEC Montréal

PRÉSIDENTS DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS*



Caroline Barbir

Présidente-directrice générale
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine

MILIEU DES AFFAIRES



Caroline Banville

Associée
Conseils et transactions
PricewaterhouseCoopers



Pierre Thivierge, CPA, CA

Président, Octium Solutions inc.
Chef de la direction financière,
Quadra Chimie Itée

SANTÉ PUBLIQUE



D^{re} Patricia Hudson

Directrice scientifique
Direction des risques biologiques
et de la santé au travail
Institut national de santé publique
du Québec

DONNEURS ET BÉNÉVOLES

Vacant

ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

Vacant

OBSERVATEUR DU COMITÉ DE BIOVIGILANCE



Daniel Tremblay

* Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

M^e Jean-Frédéric Lafontaine, président

Martine Carré

D^{re} Patricia Hudson

Principaux dossiers traités :

- Composition du CA et dossiers de candidatures aux postes d'administrateur
- Revue de la gouvernance
- Succession à la présidence du CA

COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

MEMBRES ADMINISTRATEURS

Caroline Banville, présidente

Martine Carré

MEMBRES EXTERNES

Michèle Bureau
Consultante en technologies de l'information et affaires électroniques
Bureau et Associés inc.

Robert Charbonneau
Consultant en technologies de l'information

Daniel Tremblay
Conseiller en technologies de l'information

Principaux dossiers traités :

- Système d'information sur la traçabilité des produits sanguins (SIIATH)
- Projet de planification de la main-d'œuvre
- Gouvernance relative au plan de gestion en ressources informationnelles

COMITÉ D'AUDIT

Pierre Thivierge, CPA, CA, président

D^r Jean-Marie Leclerc

M^e Jean-Frédéric Lafontaine

Principaux dossiers traités :

- Mise à jour de la politique contractuelle (et autres directives) en lien avec la *Loi sur les contrats des organismes publics*
- Stratégie d'approvisionnement en plasma de fractionnement
- Politique de financement des régimes complémentaires de retraite

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION

Anne Bourhis, présidente

Martine Carré

Caroline Barbir

Principaux dossiers traités :

- Évolution du modèle d'affaires et de la structure organisationnelle
- Négociation des conventions collectives
- Processus de recrutement et nomination de vice-présidents

GOUVERNANCE

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	
Domaines représentés	Membres
COCQ-SIDA	<i>Président</i> Michel Morin
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	Martine Allard
	Geneviève Solomon
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOFILIE – SECTION QUÉBEC	Marius Foltea
	Pascal Mireault
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	Delano George
	Wilson Sanon
LEUCAN	Pierre Verret
ASSOCIATION DES GRANDS BRÛLÉS	François Pellerin
	Pascale Rousseau
SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA	Qi Li
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Martine Carré

GOUVERNANCE

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ	
Domaines représentés	Membres
REPRÉSENTANT DU PUBLIC	<i>Président</i> David Page Directeur national des politiques de santé Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada
MALADIES INFECTIEUSES	D^{re} Susan Stramer Vice-présidente aux affaires scientifiques, Services biomédicaux Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, États-Unis
	D^r Hans L. Zaaijer Professeur, infections transmissibles par le sang <i>Sanquin Blood Supply Foundation, University Medical Centers</i>, Amsterdam, Pays-Bas
	D^r Louis M. Katz Directeur médical adjoint <i>Mississippi Valley Regional Blood Center</i>, Davenport, Iowa, États-Unis
	D^{re} Jutta Preiksaitis Professeure en médecine, maladies infectieuses Université Alberta, Edmonton, Canada
ÉPIDÉMIOLOGIE	D^r Steven Kleinman Consultant biomédical Victoria, Canada
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	D^r Luiz Amorim Président-directeur général Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil
	D^{re} Rebecca Cardigan Chef nationale du développement des composants <i>NHS Blood and Transplant</i>, Cambridge, Royaume-Uni
	D^r James P. AuBuchon Président et chef de la direction <i>Bloodworks Northwest</i>, Seattle, États-Unis
	D^r Reinhard Henschler Directeur, <i>Institute of Transfusion Medicine</i> <i>University Hospital Leipzig AöR</i>, Leipzig, Allemagne
	D^r Pierre Tiberghien Professeur de médecine, Immunologie Conseiller principal, Affaires médicales et scientifiques Europe et international Établissement français du sang, La Plaine Saint-Denis (Paris), France
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	Vacant
REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	Marius Foltea Société canadienne de l'hémophilie – section Québec, Montréal, Canada
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	D^{re} Patricia Pelletier Directrice du service de médecine transfusionnelle Centre universitaire de santé McGill, Montréal, Canada

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE	
Domaines représentés	Membres
DROIT	M^e Geneviève Cardinal Chef du Bureau de l'éthique de la recherche Présidente du Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	Alexandra Sweeney-Beaudry Chargée de cours à la maîtrise en droit et politiques de la santé Faculté de droit, Université de Sherbrooke Sherbrooke, Canada
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	<i>Président</i> Clermont Dionne Professeur titulaire Département de réadaptation Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada
	Patrick Rochette Professeur agrégé Département d'ophtalmologie et d'ORL– chirurgie cervico-faciale Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval Axe médecine régénératrice, Québec, Canada
	Jacques J. Tremblay Professeur titulaire Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada
	Pierre McDuff Membre fondateur Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada
DONNEURS DE SANG	
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS, ÉTHICIEN	Michel Morin Directeur adjoint COCQ-Sida, Montréal, Canada
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	M^e Johane de Champlain Vice-présidente et conseillère en éthique Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada

GOUVERNANCE

COMITÉ EXÉCUTIF



Nathalie Fagnan

Présidente et chef de la direction



Sylvie Allard

Vice-présidente à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires



Martin Beaudry

Vice-président aux technologies de l'information et à la stratégie numérique



D^r Marc Germain

Vice-président aux affaires médicales et à l'innovation



M^e Smaranda Ghibu*

Vice-présidente au secrétariat général et aux audits



Annie Gingras

Vice-présidente à la qualité et au développement



Luc Lévesque

Vice-président aux produits sanguins labiles et au lait maternel



Luc Vermeersch

Vice-président aux finances et aux infrastructures
Vice-président à la chaîne d'approvisionnement par intérim



Roselyne Zombecki

Vice-présidente aux personnes, à la culture et au leadership

***1968-2019**

Les valeurs d'intégrité et de rigueur qui l'ont caractérisée seront son legs dans notre mission consacrée au don de vie.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Les lois, règlements ou politiques incluant des obligations de reddition de comptes au rapport annuel d'Héma-Québec sont les suivants :

- *Loi sur le développement durable;*
- *Loi sur le ministère du Conseil exécutif;*
- *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels;*
- *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration;*
- *Politique de financement des services publics;*
- *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État;*
- *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.*

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Conformité aux lois

Loi sur le développement durable

Le plan d'action d'Héma-Québec dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 s'articule autour des orientations et objectifs suivants :

 **Orientation gouvernementale 1** – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

- > **Objectif 1.1** Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
- > **Objectif 1.2** Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
- > **Objectif 1.5** Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

 **Orientation gouvernementale 2** – Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

- > **Objectif 2.1** Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables

 **Orientation gouvernementale 5** – Améliorer la santé de la population par la prévention

- > **Objectif 5.2** Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires

 **Orientation gouvernementale 6** – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

- > **Objectif 6.2** Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Certains objectifs de la stratégie gouvernementale n'ont pas été inclus au plan de développement durable puisque la réalité organisationnelle les rendait inapplicables. Ils sont priorisés afin d'optimiser les actions pouvant contribuer aux objectifs gouvernementaux. Le tableau des pages suivantes relate les actions du plan et les réalisations en découlant.

Sauver la planète une goutte à la fois

Depuis juin 2017, comme mesure préventive visant à atténuer des réactions indésirables survenant lors des dons de sang, Héma-Québec demande aux donneurs de sang de boire 500 ml d'eau et de manger une collation salée avant la fin du don de sang afin d'atténuer la perte de volume due au don de sang. Une comparaison de l'incidence des réactions vasovagales avant et après l'implantation de cette mesure démontre que les nouvelles mesures avaient permis de diminuer le nombre de réactions.

Cette mesure étant bien intégrée au processus, pour le bien-être des donneurs et celui de la planète, Héma-Québec incite maintenant les donneurs à apporter leur bouteille d'eau réutilisable. De plus, une bouteille d'eau réutilisable est remise aux donneurs fréquents qui se présentent dans certaines installations.



EXIGENCES LÉGISLATIVES

Actions d'Héma-Québec		Objectifs liés	Points de mesure	Résultats
1	Optimiser les livraisons aux hôpitaux en marge de l'ouverture des centres de donneurs	1.2 6.2	Nombre de livraisons	Aucune variation par rapport à l'exercice précédent.
2	Favoriser le covoiturage	1.2	- Nombre d'utilisateurs - Nombre de covoitureurs inscrits	Le programme de covoiturage s'est poursuivi avec 11 places de stationnement dédiées.
3	Poursuivre l'activité annuelle de distribution d'arbres et de plantes	1.2 1.5 6.2	- Nombre de sites ayant participé - Nombre d'employés ayant participé	1500 plants ont été distribués en mai 2018 à environ 500 employés dans tous les établissements de l'organisation.
4	Maintenir et développer des outils de travail à distance	1.2	- Nombre de formations - Nombre de participants	- Maintien des mesures implantées en 2016-2017 : > L'aménagement de salles de vidéoconférence afin de répondre au besoin de l'organisation, réduisant les émissions de GES associés aux déplacements pour la tenue de réunions. > La plateforme d'apprentissage en ligne Campus est utilisée pour toutes les formations périodiques (minimum six fois par année) et le personnel des collectes (environ 400 personnes) peut y accéder de son domicile. Les attestations pour ces formations sont remises électroniquement. > L'acquisition des connaissances de l'ensemble du personnel ayant à suivre des procédures règlementaires (environ 800 personnes) peut être validée en ligne.
5	Ajouter des clauses contractuelles intégrant les principes de développement durable aux appels d'offres et aux contrats	1.2 2.1	Nombre d'appels d'offres et de contrats touchés	- Non réalisé en 2018-2019. - Héma-Québec prend part aux travaux du conseil d'administration de l'Espace de concertation pour un approvisionnement responsable (ECPAR) ayant pour objet de développer une stratégie commune en matière de développement durable, incluant notamment les clauses à inclure dans les appels d'offres.
6	Favoriser l'utilisation de véhicules hybrides et électriques	1.2 2.1	Utilisation de véhicules électriques et hybrides	Ajout de trois nouveaux véhicules hybrides à la flotte.
7	Minimiser la péremption de produits sanguins	1.2 6.2	- Taux de péremption à l'interne - Suivi et sensibilisation des clients-hôpitaux	- Taux de péremption à l'interne : > Culots globulaires (globules rouges) : stable à 0,03 %; > Plaquettes : en légère baisse à 2,05 % (comparativement à 2,7 % en 2017-2018).

EXIGENCES LÉGISLATIVES

	Actions d'Héma-Québec	Objectifs liés	Points de mesure	Résultats
8	Poursuivre les efforts déployés pour minimiser l'utilisation du papier	1.2	Quantité de papier destiné au recyclage/rebut	- Quantité de matières destinées au recyclage pour l'établissement de Montréal : > Carton : 26 000 kg par année; > Papier : 7 800 kg par année; > Plastique : 700 kg par année.
9	Favoriser des méthodes alternatives au transport individuel en voiture	1.2 2.1	Nombre de participants	154 employés adhèrent aux programmes incitatifs au transport en commun.
10	Poursuivre les cours de photographie et réviser le concept d'exposition	1.5	- Nombre de participants - Bilan pour chacun des événements	Déploiement de l'exposition dans tous les établissements de l'organisation de façon continue.
11	Développer des partenariats locaux en marge des ouvertures de centres de donneurs	1.5 6.2	- Nombre d'emplois créés - Nombre de fournisseurs locaux	Ouverture d'un nouveau centre de donneurs à Québec qui emploie une trentaine d'employés.
12	Maintenir le programme annuel de vaccination du personnel contre l'influenza	5.2	Nombre d'employés vaccinés	255 employés vaccinés sur une base volontaire dans l'ensemble des établissements de l'organisation.
13	Mettre à jour le programme de remboursement des frais liés à l'activité physique et aux événements sportifs	5.2	Nombre d'employés ayant participé	218 personnes ont bénéficié d'un remboursement partiel à des frais d'activités physiques 37 personnes ont bénéficié d'un remboursement pour participer à un ou des événements sportifs.
14	Poursuivre la formation sur les principes de la <i>Loi sur le développement durable</i>	6.2	Nombre de formations et de présentations	Plus de 5 publications visant à former, informer, renforcer des comportements écoresponsables, promouvoir les activités du comité vert en lien avec le plan d'action du développement durable ont été diffusées à l'attention des employés.
15	Intégrer des bénévoles dans le programme de recrutement pour le don plasma	6.2	Nombre de participants	L'intégration est terminée depuis 2017. 150 bénévoles sont formés et contribuent au recrutement de donneurs de plasma.
16	Maintenir l'engagement des comités organisateurs de collectes mobiles à la mission d'Héma-Québec	6.2	Nombre de collectes organisées avec leur collaboration	2 258 collectes mobiles ont été organisées en partenariat avec des comités organisateurs.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques élevés, favorisant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma Québec ont adopté un cadre de gouverne et un code d'éthique des administrateurs en 1999. Celui-ci est revu annuellement par le Comité de gouvernance et d'éthique et les administrateurs signent à cette occasion un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer.

Une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou l'un de ses comités et celle-ci est consignée au procès-verbal de la réunion. D'ailleurs, aucun cas n'a été traité en vertu du Code d'éthique des administrateurs et aucun manquement n'a été signalé au cours de l'année 2018-2019.

Le Code d'éthique des administrateurs d'Héma Québec peut être consulté à la page 79.

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

La confiance du public envers Héma-Québec découle non seulement de sa capacité à distribuer des produits biologiques d'origine humaine sécuritaires et de qualité, mais également dans chacune de ses actions et décisions. L'intégrité de l'organisation implique

une saine gestion des finances et la mise en œuvre des valeurs organisationnelles (intégrité/honnêteté, respect, responsabilisation et engagement).

Pour ce faire et pour se conformer à la *Loi sur la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, Héma-Québec a une politique sur la divulgation d'actes répréhensibles qui a pour but de favoriser et faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point de l'être à l'égard d'Héma-Québec, tout en protégeant des représailles les personnes qui effectuent des signalements.

Au cours de l'année, aucune divulgation ou communication de renseignements n'a été effectuée auprès de la personne responsable du suivi des divulgations.

Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

Conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, le comité permanent présidé par la mandataire de la *Charte de la langue française* voit à assurer la mise en œuvre de la politique linguistique au sein de l'organisation.

Au cours de la dernière année, le comité a développé et diffusé diverses capsules d'information pour les employés afin de mettre en lumière la politique linguistique et les différents outils qui sont à leur disposition pour favoriser l'utilisation d'un français de qualité et l'uniformisation des termes utilisés à Héma-Québec. Une activité a également été réalisée dans le cadre du 20^e anniversaire d'Héma-Québec.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et renseignements requis conformément à la section III du *Règlement sur la diffusion et sur la protection des renseignements personnels*.

Accès à l'information

En 2018-2019, 15 demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec et 9 demandes d'accès à des renseignements personnels ou de rectification ont été reçues et traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS

Nature des demandes	Délais de traitement		Décision rendue	
Documents administratifs	0-20 jours	9	Acceptées	12
	21-30 jours	6	Partiellement acceptées	1 ¹
	31 jours et plus	0	Refusées	2 ¹
			Autres	0
	Total	15	Total	15
Renseignements personnels	0-20 jours	8	Acceptées	6
	21-30 jours	1	Partiellement acceptées	2 ¹
	31 jours et plus	0	Refusées	1 ¹
			Autres	0
	Total	9	Total	9
Rectification	0-20 jours	0	Acceptées	0
	21-30 jours	0	Partiellement acceptées	0
	31 jours et plus	0	Refusées	0
			Autres	0
	Total	0	Total	0
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

¹ Dispositions de la loi justifiant les décisions rendues : 21, 37, 53, 54, 57, 59, 63.1, 88.1.

Comité de la sécurité de l'information

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information en surveillant notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma Québec. Conformément au *Règlement de la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès à l'information et des renseignements personnels siègent au comité.

À la suite des travaux d'analyse effectués l'an dernier en matière de gouvernance et de cybersécurité, le CSI a mis en place un plan d'action et un suivi des recommandations d'améliorations identifiées.

Un plan de révision des politiques et procédures a également été mis en place afin d'intégrer de nouveaux éléments, notamment en matière de gestion des accès et d'enjeux liés à la cybersécurité.

Enfin, un nouvel exercice intégré de révision des risques en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels a été entamé et sera à la base du futur plan annuel d'intervention qui sera gouverné par le comité.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Politique de financement des services publics

Voici les informations relatives aux tarifs d'Héma Québec auxquels la *Politique de financement des services publics* s'applique. La facturation autre que celle effectuée aux centres hospitaliers québécois représente moins de 0,04 % du budget total de l'organisation.

Facturation autre que celles aux centres hospitaliers québécois (en milliers de dollars)	Revenus	Coûts	Niveau de financement atteint
Secteurs des produits labiles et des produits stables	289	219	132 %
Secteurs des produits innovants (tissus humains et cellules souches)	1 364	1 297	105 %
Total	1 653	1 516	109 %

En tant qu'organisme à but non lucratif, le niveau minimum de financement visé est de 100 %. Ce dernier a été légèrement surpassé pour la facturation autre que celles aux centres hospitaliers pour les produits stables, les produits labiles et les produits innovants. L'écart de 9 %, soit 137 milliers de dollars, est non significatif sur l'ensemble de la facturation d'Héma-Québec de 427 millions de dollars.

La révision des tarifs est effectuée au 1^{er} avril de chaque année et l'indexation se fait en fonction des charges et des volumes budgétés. Les tarifs sont établis par secteur.

Produits labiles

Héma-Québec utilise un modèle de comptabilité par activité pour déterminer les coûts de production et de distribution et se base sur ces derniers afin de déterminer les tarifs (au coût complet) de chacun des produits labiles. Ils sont présentés à SigmaSanté, qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, et sont entérinés par cet organisme.

Produits stables

Héma-Québec détermine les tarifs des produits stables, facturés à un tiers autre que les centres hospitaliers québécois, au coût complet majoré pour se prémunir d'une hausse de coûts potentielle.

Héma-Québec agit à titre de distributeur de ces produits. Elle procède à l'achat des produits par appel d'offres et gère la réserve. Plusieurs fournisseurs proviennent des États-Unis et les achats sont donc sujets aux variations du taux de change.

Produits innovants (tissus humains et cellules souches)

Pour les autres secteurs, les tarifs sont principalement déterminés en fonction du marché puisqu'Héma-Québec n'a pas l'exclusivité de la distribution de ces produits au Québec.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi qui lui sont applicables. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de service autorisés par le président et chef de la direction.

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	1	30 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	12	578 149 \$
Total des contrats de service	13	608 149 \$

L'organisation a également informé périodiquement le ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

Une cible a été fixée à Héma-Québec pour l'année 2018-2019, représentant une hausse de 3,17 % des heures rémunérées par rapport à l'année de référence 2014-2015.

Certains des investissements dans le réseau de la santé et des services sociaux annoncés en cours d'exercice financier ont pu avoir des impacts additionnels imprévus sur les effectifs des établissements et contribuer, dans certains cas, au dépassement des cibles d'effectifs allouées par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Pour Héma-Québec, on reporte une augmentation des heures rémunérées de 1,45 % par rapport à la cible. L'écart à la cible en date du 31 mars 2019 est attribuable à l'augmentation de la main-d'œuvre dans les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE, qui relève de la stratégie d'autosuffisance, et de l'ouverture d'un nouveau centre GLOBULE. L'introduction des activités de la Banque publique de lait maternel en 2014 a aussi contribué à cet écart à la cible.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

	Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés au 31 mars
	Personnel d'encadrement	307 715	39	307 754	169	179
	Personnel professionnel	395 706	2 104	397 810	217	233
	Personnel infirmier	369 286	13 607	382 892	203	254
	Personnel de bureau, technicien et assimilé	981 973	34 993	1 016 966	540	628
	Ouvriers, personnel d'entretien et de service	115 185	12 882	128 067	63	64
	Étudiants et stagiaires	1 078	–	1 078	1	–
TOTAL*		2 170 943	63 624	2 234 567	1 193	1 358

* L'arrondissement des nombres du tableau peut avoir entraîné un écart de plus ou moins 1 dans les totaux.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

Code d'éthique des administrateurs

Préambule

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec* et le *Comité de biovigilance* et des recommandations du Rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le Ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

Code d'éthique

1. Dispositions générales

Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1. « administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire;
- 1.2. « conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec;
- 1.3. « conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec;

- 1.4. « personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Champ d'application et interprétation

- 1.5. Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.
- 1.6. Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire, ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.

- 1.7. Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

2. Devoirs de gestion

- 2.1. Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.
- 2.2. L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :
 - 2.2.1. L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.2.2. La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.
 - 2.2.3. L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

- 2.2.4. L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.
 - 2.2.5. L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.
 - 2.2.6. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.
- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :
- 2.3.1. L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.
 - 2.3.2. L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.
 - 2.3.3. L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.
 - 2.3.4. L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.
- 2.4. L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :
- 2.4.1. L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.
 - 2.4.2. L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.

- 2.4.3. L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
 - 2.4.4. Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
 - 2.4.5. L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
- 2.5.1. L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
 - 2.5.2. L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.

3. Conflits d'intérêts

Dispositions générales

- 3.1. L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, son intégrité ou son impartialité.
- 3.2. L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

- 3.3. L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4. L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5. L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6. L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7. L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8. L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.
- 3.9. L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
 - 3.9.1. est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
 - 3.9.2. n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.

Mesures de prévention

- 3.10. L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.

- 3.11. Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

- 3.12. L'administrateur doit agir avec désintéressement :

- 3.12.1. Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
- 3.12.2. Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.

4. Activités politiques

- 4.1. L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le président du conseil d'administration.
- 4.2. Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

EXIGENCES LÉGISLATIVES

5. L'après-mandat

- 5.1. L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.
- 5.2. L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

- 5.3. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

6. Responsabilités et sanctions

- 6.1. Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.
- 6.2. L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.
- 6.3. Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas l'impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.
- 6.4. L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.
- 6.5. Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.
- 6.6. Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.

ÉTATS FINANCIERS

Table des matières

Rapport de la direction	84
Rapport de l'auditeur indépendant	85
États financiers	
• État des résultats et de l'excédent cumulé	87
• État des gains et pertes de réévaluation	87
• État de la situation financière	88
• État de la variation de la dette nette	89
• État des flux de trésorerie	90
• Notes complémentaires aux états financiers	91

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le Comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Nathalie Fagnan, CPA, CA
Présidente et chef de la direction



Luc Vermeersch, CPA, CA
Vice-président aux finances
et aux infrastructures

Montréal, le 12 juin 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Héma-Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et de l'excédent cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de

non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurai relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur, CA
Directeur principal

Montréal, le 12 juin 2019

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019 BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
REVENUS			
Produits sanguins (note 3)	387 443	378 348	406 444
Subventions du gouvernement du Québec	34 434	32 747	28 089
Produits innovants	11 229	10 189	10 716
Intérêts	88	966	485
Expertise SIIATH	–	287	–
Autres	5 225	4 843	4 822
	438 419	427 380	450 556
CHARGES (note 4)			
Produits stables	279 274	251 690	264 038
Produits labiles	125 496	117 821	116 800
Produits innovants	33 649	30 944	30 044
Expertise SIIATH	–	1 060	–
	438 419	401 515	410 882
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE (avant les éléments suivants)	–	25 865	39 674
Remise de l'excédent de l'exercice (note 5)	–	–	(39 674)
Remise de l'excédent de l'exercice précédent (note 5)	–	–	(11 343)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	–	25 865	(11 343)
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		–	11 343
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE		25 865	–

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019	2018
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 202	(1 112)
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	1 864	2 079
Cours du change	3	123
Montant reclassé aux résultats		
Dérivés	(2 079)	1 140
Cours du change	(123)	(28)
(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice	(335)	3 314
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 867	2 202

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 403	12 645
Débiteurs (note 6)	4 766	5 082
Stocks destinés à la vente (note 7)	61 641	54 353
Dérivés	1 864	2 079
	85 674	74 159
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	36 814	34 064
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	5 695	5 674
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	9 034	25 742
Dettes (note 11)	36 995	42 674
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	11 854	11 487
	100 392	119 641
DETTE NETTE	(14 718)	(45 482)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	37 008	42 107
Charges payées d'avance	2 768	3 165
Stocks de fournitures	2 674	2 412
	42 450	47 684
EXCÉDENT CUMULÉ	27 732	2 202
Excédent cumulé lié aux activités (note 5)	25 865	—
Gains de réévaluation cumulés	1 867	2 202
	27 732	2 202
Obligations contractuelles (note 15)		
Éventualités (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Martine Carré

Présidente du conseil d'administration



Pierre Thivierge, CPA, CA

Président du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019 BUDGET	2019 RÉEL	2018 RÉEL
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	–	25 865	(11 343)
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisition	(12 059)	(3 774)	(5 029)
Amortissement	10 330	7 969	8 165
Perte à la disposition et radiation	–	816	298
Produit de disposition	–	88	–
	(1 729)	5 099	3 434
Variation due aux autres actifs non financiers :			
Acquisition des charges payées d'avance		(2 948)	(3 320)
Utilisation des charges payées d'avance		3 345	3 469
Acquisition des stocks de fournitures		(17 468)	(17 327)
Utilisation des stocks de fournitures		17 206	17 165
		135	(13)
(Pertes) gains de réévaluation nets de l'exercice		(335)	3 314
Diminution (augmentation) de la dette nette	(1 729)	30 764	(4 608)
DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(45 482)	(45 482)	(40 874)
DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(47 211)	(14 718)	(45 482)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) lié aux activités de l'exercice	25 865	(11 343)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 969	8 165
Ajustement de la dette au taux effectif	50	54
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	816	298
(Perte) gain de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	(120)	95
	34 580	(2 731)
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	316	3 761
Stocks destinés à la vente	(7 288)	1 652
Créditeurs et charges à payer	3 221	3 572
Subventions reportées du gouvernement du Québec	21	111
Avance du gouvernement du Québec	(16 708)	31 576
Passif au titre des avantages sociaux futurs	367	392
Charges payées d'avance	397	149
Stocks de fournitures	(262)	(162)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	14 644	38 320
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 245)	(4 504)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	88	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(4 157)	(4 504)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	–	(20 006)
Augmentation de la dette	2 481	4 277
Remboursement de la dette	(8 210)	(8 466)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(5 729)	(24 195)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	4 758	9 621
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 645	3 024
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	17 403	12 645
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts versés	946	1 111
Intérêts reçus	944	455
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	196	667

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires
aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente, la provision pour équité salariale, la provision pour retrait des activités en production cellulaire ainsi que le passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Clients et autres débiteurs	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Hierarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Elle se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont virées aux revenus à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

CHARGES

Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Certains employés ont également des régimes à cotisations déterminées. De plus, Héma-Québec offre à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Régimes d'avantages sociaux (suite)

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Lorsque l'excédent de la valeur ajustée de l'actif au titre des prestations constituées (soit la valeur de l'actif au titre des prestations constituées diminuée des pertes actuarielles nettes non amorties) est supérieur à l'avantage futur escompté (soit tout excédent susceptible d'être retiré ou toute réduction des cotisations futures) une provision pour moins-value est comptabilisée.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de trésorerie lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables) et de produits innovants (sang de cordon, tissus humains et lait maternel). Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable nette correspond au prix de vente estimatif moins les charges liées à la vente.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à titre de gain ou perte de change dans les charges à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

PASSIFS

Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS, lequel agit à titre de tiers payeur pour l'achat de produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échéancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux durées suivantes :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 25 ans
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès de SigmaSanté qui est le groupe d'approvisionnement commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion, de l'approvisionnement et du financement du système du sang (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par SigmaSanté. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, laquelle relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

4. CHARGES

					2019	2018
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	PRODUITS INNOVANTS ¹	EXPERTISE SIIATH ²	TOTAL	TOTAL
Produits stables	223 140	–	–	–	223 140	224 727
Salaires et charges sociales	4 971	85 650	11 382	500	102 503	99 196
Dépense de collectes	1 665	14 634	392	–	16 691	16 935
Fournitures médicales	673	9 871	5 545	–	16 089	15 378
Immeuble et locaux	759	10 428	281	44	11 512	10 615
Amortissement des immobilisations corporelles	932	6 663	374	–	7 969	8 165
(Gain) perte de change	(5 215)	(26)	(91)	–	(5 332)	8 121
Transport et livraison	61	4 064	752	–	4 877	4 781
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	–	3	4 283	–	4 286	4 925
Services achetés	8 035	(11 696)	7 276	419	4 034	3 784
Publicité et relations publiques	9	3 300	207	–	3 516	3 489
Technologie de l'information	1	2 936	15	51	3 003	3 327
Intérêts sur dette à long terme	–	943	–	–	943	977
Assurances	–	460	–	–	460	668
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	–	270	4	–	274	298
Autres intérêts et frais de banque	–	106	–	–	106	322
Autres charges	110	3 808	452	46	4 416	4 223
Sous-total	235 141	131 414	30 872	1 060	398 487	409 931
Plasma pour fractionnement ³	13 647	(13 647)	–	–	–	–
Variation des stocks ⁴	2 902	54	72	–	3 028	951
Total	251 690	117 821	30 944	1 060	401 515	410 882

¹ Les produits innovants regroupent les secteurs d'activité suivants : cellules souches, tissus humains et lait maternel.

² L'expertise SIIATH comprend les activités reliées au Système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance confiées par le MSSS.

³ Certaines charges engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des litres de plasma expédiés au fractionnateur.

⁴ La variation des stocks inclut les produits stables, le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon, les tissus humains et le lait maternel.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

5. EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

À cet effet, le 14 mars 2019, Héma-Québec a présenté, au ministre de la Santé et des Services sociaux, une demande visant l'utilisation du surplus découlant de l'exercice 2018-2019. Le 18 mars 2019, une lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux nous confirme de présenter le surplus d'opération à l'excédent cumulé pour une utilisation en 2019-2020.

Héma-Québec a remis l'excédent de l'exercice clos le 31 mars 2018 de 39,674 millions de dollars ainsi que celui de l'exercice clos le 31 mars 2017 de 11,343 millions de dollars tel que l'a demandé le ministre de la Santé et des Services sociaux. Cette récupération est faite en réduction des avances servant à financer les ventes de produits labiles et stables.

6. DÉBITEURS

	2019	2018
Taxes à la consommation	1 595	1 643
Clients	2 111	1 910
Autres débiteurs	1 060	1 529
	4 766	5 082

7. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2019	2018
Produits stables	34 944	31 390
Plasma pour fractionnement	21 903	17 931
Produits labiles	2 844	3 011
Sang de cordon	935	1 016
Tissus humains	862	904
Lait maternel	153	101
	61 641	54 353

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Fournisseurs	20 300	17 527
Salaires et vacances à payer	11 707	12 769
Charges sociales	3 843	2 716
Revenus reportés	895	981
Intérêts courus à payer	69	71
	36 814	34 064

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

9. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

En février 2019, le MSSS a autorisé Héma-Québec à reporter le solde excédentaire de subvention et à l'utiliser uniquement aux fins prévues. Les variations s'expliquent comme suit :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	5 674	5 563
Subventions octroyées	34 477	33 763
Virement aux revenus : produits Synagis et autres services	(31 976)	(28 089)
Financement à recevoir pour l'expertise SIIATH	(771)	–
Récupération du MSSS	(1 709)	(5 563)
Solde à la fin de l'exercice	5 695	5 674

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier.

Le montant autorisé pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021 vise à combler les besoins n'excédant pas 94,6 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ce régime servent principalement au financement des découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime, Héma-Québec n'a aucun emprunt sur la marge de crédit au 31 mars 2019 et 2018.

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit est remboursable à tout moment et n'est pas utilisée en date du 31 mars 2019 et 2018.

11. DETTES

	2019	2018
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 504 (capital seulement) (583 en 2018), à taux fixes variant de 1,54 % à 3,31 % (1,24 % à 3,09 % en 2018), échéant entre 2020 et 2033	25 726	29 921
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 124 (capital seulement) (124 en 2018), à taux fixes variant de 1,80 % à 3,93 % (1,80 % à 3,93 % en 2018), renouvelables entre 2020 et 2023 et échéant entre 2024 et 2031	11 269	12 753
	36 995	42 674

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2020	7 536
2021	6 110
2022	5 395
2023	4 437
2024	3 695
2025 et suivantes	9 975

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2017. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2019 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 1^{er} janvier 2019. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2019 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur cette dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes. Aucune charge n'est constatée dans ces régimes durant l'exercice.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 11 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 13 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 6 ans pour le régime supplémentaire, 15 ans pour les régimes d'assurance vie et des soins médicaux et 2 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2019	2018
Régimes de retraite	5 203	4 807
Autres régimes	6 651	6 680
Total du passif au titre des avantages sociaux futurs	11 854	11 487

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2019		2018	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	262 362	–	242 663	–
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	231 804	6 097	228 178	5 674
Situation d'excédent (déficit)	30 558	(6 097)	14 485	(5 674)
Gain actuariel non amorti	(21 231)	(554)	(7 811)	(1 006)
Provision pour moins-value	(14 530)	–	(11 481)	–
Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	(5 203)	(6 651)	(4 807)	(6 680)

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2019		2018	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	228 178	5 674	212 191	5 614
Coût des avantages pour services rendus	12 252	4 119	11 904	3 454
Intérêts débiteurs sur l'obligation	12 049	97	11 246	96
Prestations versées	(9 198)	(4 244)	(7 098)	(3 446)
Coût des modifications	145	—	—	—
(Gain) perte actuariel	(11 622)	451	(65)	(44)
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	231 804	6 097	228 178	5 674

ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	2019		2018	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	242 663	—	219 133	—
Cotisations versées par l'employeur	8 664	—	8 661	—
Cotisations versées par les employés	5 593	—	5 413	—
Rendement prévu sur les actifs	12 995	—	11 799	—
Prestations versées	(9 198)	—	(7 098)	—
Gain actuariel sur les actifs	1 645	—	4 755	—
Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice	262 362	—	242 663	—

JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS

	2019		2018	
Obligations	32 048	12 %	63 708	26 %
Actions	43 221	17 %	44 652	18 %
Autres	182 654	71 %	135 101	56 %
Total	257 923	100 %	243 461	100 %

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

	2019	2018
Rendement prévu des actifs	12 995	11 799
Rendement réel des actifs	14 640	16 554
Gain actuariel sur les actifs	1 645	4 755
Taux de rendement réel	5,97 %	7,44 %

COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE

	2019		2018	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	6 659	4 119	6 491	3 454
Coût des modifications	145	—	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	153	—	575	—
Variation de la provision pour moins-value	3 049	—	2 436	—
Coût au titre des avantages	10 006	4 119	9 502	3 454
Intérêts débiteurs sur l'obligation	12 049	97	11 246	96
Rendement prévu des actifs	(12 995)	—	(11 799)	—
Intérêts au titre des avantages	(946)	97	(553)	96
Coût total au titre des avantages	9 060	4 216	8 949	3 550

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2019		2018	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars				
Taux d'actualisation	5,50 %	2,40 %	5,30 %	2,80 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %	3,25 %	3,40 %	3,40 %
Taux d'inflation	2,00 %	—	2,15 %	—
Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars				
Taux d'actualisation	5,30 %	2,80 %	5,30 %	2,70 %
Taux de rendement prévu des actifs	5,30 %	—	5,30 %	—
Taux de croissance de la rémunération	3,40 %	3,40 %	3,40 %	3,40 %
Facteurs démographiques				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

Notes complémentaires
aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2019							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	48 913	30 230	4 755	12 928	17 627	116 593
Acquisitions	–	1 193	944	180	1 192	265	3 774
Dispositions et radiation	–	(1 153)	(1 206)	(17)	(619)	(667)	(3 662)
Solde à la fin*	2 140	48 953	29 968	4 918	13 501	17 225	116 705
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	28 471	19 473	4 272	11 415	10 855	74 486
Amortissement de l'exercice	–	2 534	2 453	103	972	1 907	7 969
Dispositions et radiation	–	(956)	(1 106)	(17)	(616)	(63)	(2 758)
Solde à la fin	–	30 049	20 820	4 358	11 771	12 699	79 697
Valeur comptable nette	2 140	18 904	9 148	560	1 730	4 526	37 008
2018							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	47 440	30 028	4 711	12 833	16 541	113 693
Acquisitions	–	1 703	1 391	46	803	1 086	5 029
Dispositions et radiation	–	(230)	(1 189)	(2)	(708)	–	(2 129)
Solde à la fin*	2 140	48 913	30 230	4 755	12 928	17 627	116 593
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	25 997	18 051	4 174	10 988	8 942	68 152
Amortissement de l'exercice	–	2 500	2 523	98	1 131	1 913	8 165
Dispositions et radiation	–	(26)	(1 101)	–	(704)	–	(1 831)
Solde à la fin	–	28 471	19 473	4 272	11 415	10 855	74 486
Valeur comptable nette	2 140	20 442	10 757	483	1 513	6 772	42 107
*Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2019	–	1 036	88	91	410	121	1 746
2018	–	1 151	931	–	176	738	2 996

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une entité manque à l'une de ses obligations liées à un instrument financier et, de ce fait, amène l'autre entité à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent les postes suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, clients, autres débiteurs et dérivés.

Le risque de crédit lié au poste trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable aux clients est limité puisque ces derniers sont principalement des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'exercice subséquent.

Les autres débiteurs incluent principalement des montants à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs. Le risque de crédit est limité puisque ces montants à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

Le risque de crédit imputable aux dérivés est limité puisque Héma-Québec transige avec le Fonds de financement jouissant d'une cote de crédit élevée attribuée par des agences de notation nationales.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 22,5 millions de dollars (18,2 millions de dollars en 2018). Au cours de l'exercice, 80 milliers de dollars ont été dépréciés (aucun au 31 mars 2018) et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers.

II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui découlent de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 10.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

II. Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2019 et 2018, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

2019					
	2020	2021	2022 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	32 007	–	–	32 007	32 007
Avance du gouvernement du Québec	9 034	–	–	9 034	9 034
Intérêts sur les dettes	881	719	2 150	3 750	3 597
Dettes	7 496	6 078	23 421	36 995	37 148
Total des instruments financiers non dérivés	49 418	6 797	25 571	81 786	81 786

2018					
	2019	2020	2021 ET SUIVANTES	TOTAL	VALEUR COMPTABLE
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	30 296	–	–	30 296	30 296
Avance du gouvernement du Québec	25 742	–	–	25 742	25 742
Intérêts sur les dettes	973	803	2 354	4 130	3 945
Dettes	8 105	7 331	27 238	42 674	42 859
Total des instruments financiers non dérivés	65 116	8 134	29 592	102 842	102 842

III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des taux d'intérêt du marché.

Héma-Québec est assujettie à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne l'utilisation de sa marge de crédit portant intérêt à un taux variable. Héma-Québec juge qu'elle est peu exposée à ce risque.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

III. Risque de marché (suite)

Risque de change :

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change. Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales, de dépenses de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 156 millions de dollars américains au taux de 1,324 pour la période du 4 avril 2019 au 19 mars 2020 (en 2018, 26 contrats de change pour un montant de 156 millions de dollars américains au taux de 1,276 pour la période du 3 avril 2018 au 14 mars 2019).

Au 31 mars 2019, des gains non réalisés sur les contrats de change au montant de 1,9 million de dollars sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation (gains non réalisés de 2 millions de dollars au 31 mars 2018) et ils sont évalués en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,3363 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques (1,2894 au 31 mars 2018).

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises :

	2019	2018
DOLLARS AMÉRICAINS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 285	8 863
Clients et autres débiteurs	663	897
Fournisseurs	5 756	4 145
EURO		
Fournisseurs	150	152
AURES DEISES		
Fournisseurs	1	8

Une variation du cours du dollar américain de 3 % (5 % en 2018), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019
(les chiffres des tableaux sont
en milliers de dollars, sauf
indication contraire)

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 19 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, des options de renouvellement pouvant aller jusqu'à 10 ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élèvent à 3,7 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2018) pour les locaux.

Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme totalisent 37,1 millions de dollars (37,4 millions de dollars au 31 mars 2018) et s'établissent comme suit :

2020	3 501
2021	3 444
2022	3 380
2023	3 294
2024	3 041
2025 et suivantes	20 476

16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Héma-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président et chef de la direction d'Héma-Québec.

Héma-Québec n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



Le rapport annuel 2018-2019 est publié par la Vice-présidence à l'expérience clientèles et à l'intelligence d'affaires.

Édition

Laurent Paul Ménard

Coordination, recherche et rédaction

Annik Lapierre

Révision

Julie Vaudry

Design graphique

Stanko Josimov

Photos

Marc Couture

Fotografika

Stanko Josimov

Établissement de Montréal

4045, boulevard Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2W7

Établissement de Québec

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec)
G1V 5C3

www.hema-quebec.qc.ca



Ce document est disponible en version électronique seulement.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Toute reproduction est permise avec mention de la source.

Numéros de licence d'Héma-Québec

100862-A (établissement de Montréal)

100862-B (établissement de Québec)



PRODUITS SANGUINS · PRODUITS STABLES · CELLULES SOUCHES · TISSUS HUMAINS · LAIT MATERNEL



HÉMA-QUÉBEC

Au-delà du sang!